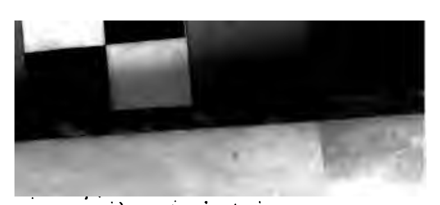




SUITE
DE L'HISTOIRE
DU FANATISME
DE NOSTRE TEMS,
OU
L'ON VOIT LES DERNIERS troubles des Cevenes.

Par M. BRUEYS de Montpelier.

TOME SECOND.



A MONTPELLIER,
Chez JEAN MARTEL, Imprimeur ordinaire du Roy, des Etats de Languedoc, & de la Ville.

M. DCC. IX.
Avec Approbation & Privilége du Roy.

PREFACE.

DAns le tems que j'avois cessé de travailler à cette Histoire, pour composer le Traité de l'obéïssance des Chrêtiens aux Puissances temporelles, que je viens de donner au Public, je trouvai, qu'il avoit paru dans le monde, un livre en 3 ou 4 tomes, intitulé, *le Fanatisme renouvellé* : mais, comme c'est l'ouvrage d'un bon Curé, qui a écrit avec plus de zéle que de capacité, & qui d'ailleurs s'est hâté de

travailler ſur des memoires peu fidéles, je n'ai pas crû, qu'il me dût empêcher de reprendre mon travail, & de donner au Public, la ſuite d'une Hiſtoire, dont je lui avois donné le commencement.

Pour l'intelligence des termes dont je me ſers, & pour l'utilité qu'on peut retirer de cette Hiſtoire, je crois être obligé de donner dans cette Preface, la ſignificaiton propre & litterale du mot de Fanatique : d'expliquer même ce que c'eſt que Fanatiſme, & comment il ſe communique; & de montrer enfin,

que presque toutes les fausses Religions ont eu récours aux faux Prophétes, pour tâcher de se maintenir.

Il y a des gens qui croyent, que le terme de *Fanatique*, (a) vient du mot Grec, τὸ φῶς, qui signifie, *Lumiére*; & qu'il doit être écrit par un, *Ph*, qui répond au, φ, des Grecs: mais, il y a beaucoup plus d'apparence, qu'il vient du mot Latin, *Fanum*, qui signifie, Temple; & qu'ainsi, il doit être écrit par un, F, comme je l'ai écrit. Voici sur quoi je me suis fondé.

(a) Etimologie du terme de Fanatique.

Nous trouvons dans le Digeste (*a*) une Loy qui dit, que celui qui a vendu un Esclave qui se trouve Fanatique, n'est pas obligé de le reprendre, pourveu que sa maladie ne l'empêche point de travailler à des ouvrages du corps. Or, dans toutes les éditions du Digeste, non-seulement ce terme de Fanatique est écrit par un, *F*; mais encore on y voit, par le commentaire de Godefroi, que son étimologie

(*a*) *ff. lib.* 21, *tit. de Edil. Edict. Leg.* 1, §. 9, 10 *& seq.* Si servus inter Fanaticos, &c. Quamvis aliquando quis circa Fana bacchatus sit, &c. Ut circa Fana bacchari soleret, &c.

vient de, *Fanum: Fanaticus est*, dit-il, *qui circa Fana bacchatur, & quasi demens resp onsa reddit*; c'est-à-dire; qu'un Fanatique est celui qui fait des extravagances autour des Temples, & qui prophétise en insensé.

Le Sçavant Vossius est de ce sentiment-là, & il le prouve par cette ancienne inscription qu'on voit encore aujourd'hui sur une pierre qui est auprés de Rome. (*a*) *Fanum Fauno consecratum, unde* Fauni *appellabantur prius, & illi, qui vagabantur*, Fanatici; c'est-à-dire, *Temple*

(*a*) Etimolog. Voss. sur le mot. Fanum.

consacré à Faunus, *d'où les Faunes ont premiérement pris leur nom, & d'où ensuite ceux qui couroient par les champs furent appellez*, Fanatiques. Aprés quoy, il ajoûte, que *Fanaticus etiam sumitur pro furioso atque insano*; c'est-à-dire, *que par le terme de* Fatique, *on entend aussi un furieux, & un insensé*; & il en donne la raison.

Outre cela, j'ai trouvé ce terme écrit par un, *F*, non-seulement, dans nos meilleurs Ecrivains modernes; (*a*)

(*a*) *Hor. de Art. Poët. Virg. Æn. lib.* 6. *Luc. lib.* 5. *Juven. Saty.* 2. *Lamp. Heli. Sene. Blondel*, Traité des Sibilles, *liv.* 1, *chap.* 21.

mais encore, dans toutes les Editions de presque tous les anciens Auteurs; car de tout tems il y a eu des Fanatiques.

Aprés tant, & de si fortes preuves, je ne prétens pas néanmoins condamner absolument ceux qui aiment mieux écrire *Fanatique* par un, *Ph*, & le dériver du Grec: je sçai, que les Sçavans sur tout, sont grands amateurs des étimologies Grecques; & que, chez eux.

Habebunt verba fidem, si Græco fonte cadant.

J'avoüe même, qu'il peut, en quelque sens, être tiré, de τὸ φῶς; parcequ'effectivement

tous les Fanatiques se croyent illuminez : mais, à le tirer de là, il comprendroit tous les Illuminez, quelque objet que pût avoir leur illumination ; ainsi, sa signification seroit trop générale, & ne désigneroit pas en particuliér ceux dont j'écris l'Histoire, & dont l'illumination n'a pour objet que les choses qui regardent la Religion ; ce qui est beaucoup mieux exprimé, par le mot de *Fanatique*, dérivé de, *Fanum*.

Je dois ajoûter ici, que du mot de, *Fanatique*, l'on a fait celui de, *Fanatisme* : de même que de celui, d'*Arrien*,

on a fait celui, d'*Arrianisme:* de celui de, *Lutherien*, *Lutheranisme*; & de celui de, *Calviniste*, *Calvinisme*.

(*a*) Le Fanatisme est proprement une maladie de l'esprit, ou une espece de mélancolie, & de manie, qui porte ceux qui en sont atteints à se persuader, qu'ils ont le pouvoir de faire des miracles, & de prophétiser.

Les gens mélancoliques & atrabilaires peuvent aisément tomber dans cette maladie; si, dans le tems que

(*a*) Ce que c'est que le Fanatisme; ce qui le cause; comment il se communique, & de quelle nature sont ses simptomes.

leur tempérament est dérangé, par des jeûnes, des veilles, ou des fatigues, ils s'appliquent à rêver fortement sur les miracles, & sur les prophéties, qui sont des objets qui frapent vivement l'esprit : parceque pour lors, leur sang échaufé & desseché produit & porte dans leur foible cerveau, des esprits animaux, de même nature que leur sang ; lesquels, venant à tomber sur les fibres du cerveau, que la forte application a déja ébranlez, sur le sujet des miracles, & des prophéties, forcent ces insensez à y rêver incessamment : en

ſorte qu'à force d'y rêver, l'amour propre, & l'orgüeil, qui tournent de leur côté tous les déréglemens de l'eſprit humain, les portent enfin, à ſe perſuader, qu'ils ont eux-mêmes le pouvoir de faire des miracles, & de prophétiſer.

De là, il eſt aiſé de voir, qu'outre ceux qui tombent d'eux-mêmes dans cette maladie, on peut auſſi, de deſſein prémedité, y en faire tomber d'autres, en choiſiſſant des eſprits foibles, tels que ſont ceux des enfans, & en leur faiſant pratiquer exactement ce que faiſoit

l'impie Duſerre, (*a*) ainſ
que je l'ai raconté dans l
premier livre de mon Hiſtoi
re du Fanatiſme.

On voit auſſi, que cett
maladie peut aiſement ſ
communiquer, & devenir
contagieuſe; parceque, les
eſprits foibles, étant frapez
d'admiration de ce qu'ils vo-
yent faire, & de ce qu'ils en
tendent dire à ceux qu'ils
croyent être Prophétes, ils
ſouhaitent ardemment de le
devenir eux-mêmes; & ne
manquent point, pour ſe ren-
dre tels, de pratiquer exacte-
ment ce qu'ils ſçavent avoir

(*a*) *Liv.* 1. *pag.* 76. 77 *& ſuiv.*

été pratiqué par les autres: & de là, comme l'expérience nous l'a fait voir, est venu ce nombre prodigieux de Fanatiques, & de faux Prophétes, qui ont paru de nos jours.

Au reste, cette maladie a ses paroxismes & ses accés, comme la fiévre; ce qui vient de ce que le sang ne peut pas fournir toûjours une quantité suffisante de ces esprits animaux, dont nous avons parlé, pour entretenir les fibres du cerveau continuellement ébranlez de la même force; ainsi, les Fanatiques sortent de leurs accés, lorsque ces esprits sont diffi-

pez ; & ils y retombent, lorſque le ſang en a reproduit de nouveaux.

Quoique le Fanatiſme ſoit proprement une maladie de l'eſprit, il eſt néanmoins impoſſible que le corps ne s'en reſſente, à cauſe du dérangement du tempérament, & des fréquentes, & violentes ſécouſſes que les eſprits animaux excitent dans le cerveau : de là vient, que, lorſque les Fanatiques ſont dans le fort de leur accés, ils ſe jettent par terre, où ils demeurent quelquefois aſſoupis ; d'autres fois ils s'agitent extraordinairement ; ils ont

même ſouvent des convulſions : & c'eſt en ces differens états, qu'on les entend parler d'une voix eſſoufflée, & dégoiſer toutes les extravagances dont leur fole imagination eſt remplie.

Ces ſimptomes differens, qui ſurprennent & effrayent ceux qui ne connoiſſent pas la machine du corps humain, ont été ſouvent pris, tant par les Anciens, que par les Modernes, pour des choſes ſurnaturelles, & ont fait prendre ces pauvres malades, tantôt pour des poſſedez, tantôt pour des gens inſpirez du Saint Eſprit, ſe-

lon les préventions, & les sentimens de ceux qui en ont été les témoins.

Ce n'est pas que le Demon, qui a toûjours été, comme l'on dit, le Singe des ouvrages de Dieu, n'ait pû quelquefois avoir inspiré les Fanatiques, & mêlé ses seductions à leur folie: Mais il est certain, ainsi que plusieurs expériences nous l'ont appris, que ce n'est ordinairement, qu'une veritable maladie, que l'on guérit comme les autres, par des remédes convenables, & dont les simptomes, quelques suprénans qu'ils paroissent, n'ont

pourtant rien que de naturel, & dont la cause ne soit parfaitement connuë.

(a) Comme de tout tems il y a eu parmi les Hommes des mélancoliques, & des atrabilaires, & que dans toutes les fausses Religions qu'il y a eu dans le monde, l'idée des miracles & des prophéties, qui avoit été tirée de la vraye Religion, a toûjours frapé vivement l'esprit humain : de tout tems aussi, parmi les Hommes, il y a

(a) Que de tout tems il y a eu des Fanatiques La différence qu'il y a entre les vrais & les faux Prophétes ; & que presque toutes les fausses Religions ont eu des Fanatiques.

eu des Fanatiques.

Outre que cette verité est prouvée par les Passages du Digeste, de Vossius, & des anciens Auteurs, citez à la marge de cet Ecrit, qui parlent des Fanatiques de ce tems-là, nous trouvons encore, que (*a*) Platon, (*b*) Aristote, (*c*) Plutarque, & plusieurs autres Ecrivains, Philosophes, Historiens, & Poëtes, en ont fait mention, & nous en ont laissé des (*d*) Peintures, où nous voyons, que ceux dont ils parlent,

(*a*) Plat. *Exortat. ad Græcos.* (*b*) Arist. *Probl. sect.* 30, *quest.* 2. (*c*) Plut. *de Pyth. Oracul.* (*d*) Virgil. *Æneid. lib.* 3, 5 *&* 6.

avoient les mêmes agitations, & les mêmes ſimptomes que ceux d'aujourd'hui.

Non-ſeulement les Auteurs profanes en ont parlé, mais encore les Peres de l'Egliſe, & preſque tous les Auteurs Eccleſiaſtiques. Il eſt vrai, que quelques-uns d'eux, comme (*a*) S. Juſtin Martir (*b*) Suidas, (*c*) Tertullien, (*d*) le grand Conſtantin même, premier Empereur Chrêtien, s'eſtant laiſ-

(*a*) Juſt. *ſur la Men. de Plut. Exh. ad Græc. pag.* 36. (*b*) Suid. *Pref. in lib. Sybill.* (*c*) Tertul. *lib. de Anim. cap.* 11 *&* 21. (*d*) Conſtant. *ad Sanct. Cœtum.*

sez tromper par les Livres des Sibilles, qu'ils crurent avoir été inspirez divinement, attribüérent aussi, mal-à-propos, aux veritables Prophétes, l'alienation d'esprit & la folie, qui ne conviennent qu'aux Fanatiques & aux faux Prophétes.

Sur quoi nous devons remarquer ici, que, quoique les veritables Prophétes ayent fait quelquefois des actions, & ayent eu des agitations qui sembloient avoir du raport à celles des faux Prophétes, jamais pourtant l'Esprit de Dieu qui étoit en eux, ne les a privez tout-à-

fait de leur raiſon &, ne les a mis entiérement hors de ſens, bien qu'ils paruſſent inſenſez aux yeux des Hommes : & c'eſt en ce ſens que doivent être expliquez les Paſſages de l'Ecriture ſainte, où nous trouvons, (a) que, *Saül fit le Prophéte ſur le chemin, qu'il ſe dépoüilla de ſes vêtemens en préſence de Samuël, & ſe jetta nud à terre tout ce jour là & toute la nuit:* & ceux, où il eſt dit, que, (b) *les Prophétes ſont fols, & les Hommes de revélation inſenſez.* Que les Capitai-

(a) 1. *liv. de Sam. chap.* 18 & 20.
(b) *Ozée chap.* 7 & 9.

nes qui étoient avec Jehu, parloient ainsi du Disciple d'Elisée, (a) *pourquoi est venu vers toy cet Insensé?* que, Scemahia Nehilamite, incitant Sophonia & les autres Sacrificateurs, contre Jeremie, disoit (b) *l'Eternel vous à établi afin que vous ayez la charge de la Maison de Dieu sur tout Homme insensé, & faisant le Prophète*: enfin, c'est en ce sens que doit être expliqué le Passage, où il est dit de S. Pierre (c) *ne sçachant ce qu'il disoit.*

Ce que je viens de dire sur

(a) 2 *l. des Rois*, *c.* 9, *v.* 11. (b) Jerem. *ch.* 29, *v.* 26. (c) S. Luc *ch.* 9, *v.* 31.

l'Explication de ces Passages est fondé sur le sentiment de (a) Claudius Apollinaris, de (b) Miltiades, de (c) S. Irenée, de (d) Clement Alexandrin, (e) d'Origene, de (f) S. Basile, de (g) S. Epiphane, de (h) S. Ambroise, de (i). S. Chrysostome, de (k) S. Jerôme, (l) d'Hilaire, de (m) Théodoret, de (n)

(a) Euseb. *lib.* 5, *cap.* 16. (b) *Ibid.* *cap.* 17. (c) Iren. *lib.* 1, *cap.* 9. (d) Clem. Alex. *pre. Tap.* (e) Orig. *in Exechi. hom.* 6. (f) Basil. *in Esai.* *serm.* 1. (g) Epiph. *haeres.* 48, *cap.* 3. (h) S. Ambros. *in psal* 39. (i) S. Chris. *in psalm.* 45. (k) Hier. *pref.* *in Nahum.* (l) Hilaire, *apud. Ambr.* 1. *Cor.* 12, 8. (m) Tehod. *in prim. Cor.* 41. (n) Primas. *in prin. Cor.* 14.

Primasius, & de tous les Théologiens anciens & modernes; qui disent que les faux Prophétes, les Dévins, les Sibilles, les Fanatiques, & tous ceux qui étoient inspirez par le Démon, étoient entiérement privez de raison, contraints, forcez, tourmentez, & tirez hors d'eux-mêmes par l'Esprit malin, qui étoit en eux; au lieu que les véritables Prophétes, tant du vieux que du nouveau Testament, ont parlé avec un esprit sain, éclairé, intelligent, & ayant la liberté de parler, & de se taire. Et ils fondent ce

sentiment sur ce Passage de S. Paul : *(a) les esprits des Prophétes sont soûmis aux Prophétes ; car Dieu est le Dieu de paix, & non de confusion, & de desordre.*

Il est certain, par l'Histoire, que c'est ordinairement dans les fausses Religions que se sont élévez des faux Prophétes, ausquels on a donné divers noms ; mais dont la folie a toûjours été, de se croire remplis de quelque vertu divine & surnaturelle, pour faire des miracles, & pour prophétiser.

(a) 1. Ep. aux Cor. ch. 14, v. & 33.

Ainſi, les Mages des Egiptiens, qui contrefaiſoient les miracles de Moïſe; les Prêtres & les Prêtreſſes des Grecs & des Romains, auſquels on donnoit les noms de *Dévins* & de *Sibilles*, & dont on conſultoit les Oracles, étoient les Fanatiques qu'il y avoit alors parmi ces Peuples-là: car, quoique ces Mages, ces Dévins & ces Sibilles fuſſent ſouvent inſpirez du Démon, & ſe ſerviſſent même de diverſes ruſes pour impoſer aux Peuples; il eſt néanmoins certain, par les peintures que les Auteurs

anciens en ont laissées, qu'ils ressembloient parfaitement à nos Fanatiques d'aujourd'hui.

Il semble aussi, que *Simon*, surnommé *le Magicien*; & ce *Barjesu*, autrement appellé, *Elymas*, dont parle l'Ecriture sainte, ayent été les premiers Fanatiques qui se soient élevez du tems des Chrêtiens: celui-là étoit parmi les Samaritains, & fut confondu par S. Pierre: celui-ci étoit parmi les Juifs, & fut confondu par S. Paul. (*a*) On peut lire l'Histoire de l'un & de l'autre dans le

(*a*) *Act. des Ap. ch.* 6. *&* 13.

Livre des Actes des Apôtres; & on verra, qu'ils avoient assez de rapport à nos Fanatiques.

Il y a quelque apparence, qu'on peut mettre aussi au rang des Fanatiques de ce tems-là, ce *Theodas*, & ce *Judas de Galilée*, dont il est dit dans le même Livre, (a) *qu'ils prétendoient être quelque chose de grand, & qu'ils avoient attaché à leur parti plusieurs personnes de Jerusalem : mais qu'ils furent enfin dissipez, & réduits à rien.*

Aprés ceux-là parurent,

(a) *Act. des Ap. ch. 5.*

Menander, Disciple de Simon, Cerinthus, & Ebion, qui se vantoient d'avoir des révélations particuliéres, & dont nous lisons l'Histoire, tant dans les saints Ecrits, que dans ceux de S. Irenée, Philaster, Epiphane, Theodoret, Eusebe, & autres Auteurs Ecclesiastiques.

Je ferois une trop longue Préface, si je voulois faire ici mention de tous les faux Prophétes qu'il y a eu dans toutes les fausses Religions, depuis ces prémiers Fanatiques, jusqu'à ceux d'aujourd'hui. Il me suffit d'avoir déja montré,

(a) que ceux, qui, de nôtre tems, firent dessein d'en susciter en France, formérent leur plan sur le Fanatisme des Manichéens, des Gnostiques, des Montanistes, des Anabaptistes, & des autres Hérétiques; ce que j'ai prouvé par le témoignage même de Valere Aurelien, Flarimond de Remon, Mélancton, & Jean Sleydan, Auteurs Protestans.

En effet, on voit, dans leurs Ecrits, la parfaite con-

(a) *Dans mon premier Livre de l'Histoire du Fanatisme de nôtre tems, pag. 193, 194, & 195.*

formité qu'il y a, entre les Fanatiques, dont ils nous ont laissé l'Histoire, & ceux d'à-present; c'est à sçavoir, la maniere d'installer les Prophetes, *en leur soufflant dans la bouche*: les paroles mistérieuses de l'installation: *Reçois le Saint Esprit: leur chute par terre: leur sommeil: leur tremblement: leurs attroupemens: les troubles & les séditions qu'ils excitoient: leurs massacres: leurs incendies*; & enfin, *leur constance*, ou plûtôt *leur folle opiniâtreté à soûtenir dans les supplices, leurs sacrileges extravagances.*

Je dois ſeulement faire remarquer ici, que, comme Dieu envoyoit autrefois de véritables Prophétes, pour maintenir la vraie Religion, les Protecteurs du Paganiſme, & des Sectes, ont preſque toûjours ſuſcité des faux Prophétes ; pour tâcher de ſe maintenir.

Ainſi, j'ai fait voir, que ce fut précisément en 1685 ; c'eſt-à-dire, l'année même qu'on défendit en France aux Religionnaires, la convocation des Aſſemblées publiques, que ceux d'entr'eux, dont le zéle étoit ſans connoiſſance, s'aviſérent de

ſuſciter des Fanatiques, pour pouvoir convoquer par ce moyen des Aſſemblées malgré les défenſes ; ne prénant pas garde, qu'outre qu'ils deshonoroient par là leur Religion, en ſe conformant à ceux qu'ils reconnoiſſent eux-mêmes pour Hérétiques, ils violoient auſſi le commandement de Jeſus-Chriſt, qui nous ordonne de rendre à Céſar, ce qui appartient à Ceſar.

Ce fut pour cela, que tous les honnêtes Gens de parmi eux, reconnurent alors, qu'à l'égard de l'exercice public de leur Reli-

gion, & de la convocation des Aſſemblées, il étoit de leur devoir d'obéïr aux Loix de la Puiſſance temporelle que Dieu avoit établie ſur eux; & criérent hautement contre le moyen impie dont on oſoit ſe ſervir, pour convoquer des Aſſemblées publiques.

Pour ce qui regarde ce moyen, je ſuis trés-perſuadé, qu'il ne peut être approuvé, que par des ſéditieux; & je ne m'arrêterai pas à montrer, qu'il ne doit jamais être permis de s'en ſervir; puiſque Jeſus-Chriſt a commandé expreſ-

ſément (a) *de ſe garder des faux Prophétes.*

Je dois encore moins m'arrêter à faire voir, que tous ceux qu'on a voulu faire paſſer de nos jours pour des gens inſpirez du Saint Eſprit, étoient des viſionnaires, des imbecilles ou des ſéditieux : je ſçai, qu'il n'y a préſentement en ce Royaume, aucun Religionnaire, tant ſoit-peu ſenſé, qui n'en convienne. Cependant, s'il y en a encore quelques-uns aſſez opiniâtres, pour ne le pas avoüer, je les renvoye à ce qu'a dit ſur

(a) S. Math. *ch.* 7, *v.* 15.

cela le ſçavant M Bayle ; & ils verront, qu'un des meilleurs eſprits de leur parti, les traite tous de *faux Prophétes*, ſans excepter leur celebre M. Jurieu ; & avoüë même, (a) *que, de tout tems, & en tout païs, on a ſuppoſé des Prophéties, pour porter les Peuples à la revolte.*

Aprés cela, que ceux des Religionnaires, qui liront la ſuite de cette Hiſtoire, conſiderent, combien ſe ſont eloignez de l'eſprit du Chriſ-

(a) *Diction. hiſt. & crit. ſur le mot*, Drabicius, *tom.* 1, *pag.* 932 ; *& ſur le mot*, Kotterus, *tom.* 2, *page.* 250.

tianiſme, & de la conduite des Chrétiens de tous les ſiécles, ceux de leur parti, qui favoriſant les fureurs de nos Fanatiques, leur ont aidé, de nos jours, à porter par tout le fer & le feu, pour réſiſter à la Puiſſance temporelle, en des choſes, à l'égard deſquelles la Religion Chrétienne, & les Loix de Jeſus-Chriſt, ordonnent de lui obeïr, ainſi que je l'ai ſuffiſamment prouvé dans le Traité de l'obeïſſance des Chrétiens aux Puiſſances temporelles, que je viens de donner au Public.

Certainement, lorsqu
les gens eclairez & raiso
nables, qu'il y a parmi eux
examineront ces choses sa
prevention, je ne dou
point, qu'ils ne conçoive
une juste indignation co
tre ces Déclamateurs inse
sez, qui ne se sont pas co
tentez de mettre au ran
de leurs Prophetes & d
leurs Martirs, des imbeci
les, des seditieux, & d
gens même convainc
d'un nombre infini de cr
mes les plus horribles; ma
encore, qui parcequ'ils
trouvent dans un païs o
ils peuvent écrire impun

ment ce que bon leur semble, ont eu l'insolence de répandre dans l'Europe des Libelles injurieux contre ceux de nos Magistrats, qui par le dévoir indispensable de leurs Charges, & pour prévenir les malheurs publics, ont été obligez de condamner ces scélérats aux peines qu'ils n'avoient que trop méritées.

Il me reste à avertir le Lecteur, que, comme dans l'Histoire du Fanatisme que je donnai au Public en 1692, je n'avançai aucun fait, qui ne fût certain, on peut être assuré, que je n'en avance

aucun dans la suite de cette Histoire, qui ne soit trés-véritable, & dont tout le monde ne puisse être informé, soit par la voix publique, soit par les Originaux des Procédures qui sont dans le Greffe de l'Intendance de cette Province, & qui m'ont été communiquez, afin que je ne m'écartasse point de la vérité, en racontant les ravages épouventables que le Fanatisme vient de faire dans les Cévénes.



SUITE DE L'HISTOIRE DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS.

LIVRE PREMIER.

LE Fanatisme, qui fut conçû à Rotterdam, dans la teste du Ministre Jurieu en 1685. qui prit naissance sur la Montagne de Peyra du Dauphiné, en 1688. & qui, delà se répandit dans le Vivarez en 1689. sembloit entierement éteint en 1691. & j'avois cru n'avoir rien à ajoûter à l'Histoire que j'en donnai alors au Public.

Cependant, puiſqu'il vient de renaitre & de cauſer de plus grands maux que jamais, je me ſuis ſenti obligé d'en continuer l'hiſtoire, afin que ceux qui en ont vû le commencement, en puiſſent apprendre la ſuite.

J'ai déja fait voir, que ce fut juſtement en 1685, d'abord aprés la revocation de l'Edit de Nantes, que quelques Religionnaires ſeditieux conçurent le deſſein de ſuſciter en France des Faux-Prophetes; c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſe virent pas plutoſt privez de la liberté de l'exercice public de leur Religion, qu'ils s'aviſerent de ce moyen impie, pour pouvoir aſſembler les peuples, & maintenir par-là, en quelque maniere, cet exercice public, qui venoit de leur eſtre deffendu.

J'ai montré, que le fameux

Jurieu, Miniſtre de Rotterdam, fut celui qui le premier donna le ſignal de prophetiſer ; puiſque cette même année 1685, il compoſa un Livre intitulé : *L'Accompliſſement des Propheties, ou la Delivrance prochaine de l'Egliſe* : dans laquelle il oſa promettre de la part de Dieu à ſes Sectateurs, le retabliſſement de leur Secte en France. Et j'ai prouvé, par les propres Ecrits de ce Miniſtre, qu'il ne leur fit cette promeſſe, que pour leur inſpirer le deſſein de travailler eux-meſmes à ce retabliſſement, en ſe ſoulevant dans le cœur de ce Royaume, au meſme temps qu'il auroit à ſoûtenir la guerre dont il eſtoit alors menacé, contre preſque toutes les Puiſſances de l'Europe.

Enfin j'ai expliqué de quelle maniere on s'y prit, pour for-

mer les premiers Fanatiques, & pour apprendre à ceux-là à en former d'autres. J'ai rapporté ce qui se passa dans les Assemblées qui se formerent alors d'un nombre infini de Faux-Prophetes de l'un & de l'autre sexe, ausquels se joignoient les Seditieux du pays. J'ai raconté les troubles qu'ils exciterent, & avec quelle conduite & quelle diligence ces attroupemens prodigieux furent dissipez.

Maintenant j'ai fait dessein d'écrire les suites funestes qu'a eu ce mesme Fanatisme, qu'on avoit crû éteint, mais dont les étincelles, qui avoient esté portées dans les Cevenes, aprés y avoir d'abord causé quelques légeres alarmes, & couvé ensuite sous la cendre, depuis la paix de Riswik jusqu'à la presente guerre, y allumerent en-

fin l'embrasement terrible qui a étonné toute l'Europe, & fait fremir tous les Peuples.

Lorsque M. de Broglie & M. de Basville eurent calmé le Vivarez, ainsi que je l'ai raconté, ils s'apperçurent que, quoique le dehors de ce pays & des environs fust tranquille, le dedans ne l'estoit pas entierement, & qu'il restoit encore dans les esprits des Religionnaires, des semences de revolte, qui, à la premiere occasion, pouvoient exciter de nouveaux troubles.

Ce fut pour cela, qu'avant que de quitter les lieux où ils avoient dissipé les attroupemens des Fanatiques, ils eurent la precaution d'ordonner des levées de Milices Catholiques partout où les Religionnaires estoient à craindre, afin de pouvoir accabler en un moment

les Rebelles en cas qu'à l'avenir il leur reprit envie de débaucher les Peuples qui venoient de rentrer dans leur devoir.

Il est mesme bien certain que si l'on eust toujours conservé ces Milices sur le pied qu'ils les avoient mises, & partout où ils les avoient establies, & que la Province de Languedoc n'en eust pas demandé & obtenu la suppression, soit pour s'en épargner la dépense, soit qu'elle les crust inutiles pendant la paix, elle auroit évité les malheurs ausquels elle vient d'estre exposée.

Ce fut aussi à cause que M. de Broglie & M. de Basville furent informez des mauvaises intentions des Religionnaires des Cevenes, qu'ils y passerent alors, en revenant du Vivarez,

pour s'en retourner à Montpellier : car, bien qu'ils eussent empesché l'orage de penetrer dans les Montagnes de ce pays, de tout temps porté à la revolte, ils sçavoient que les Calvinistes dont il est rempli, avoient de secretes dispositions à se soulever, & l'eussent mesme fait alors infailliblement, s'ils n'eussent esté retenus par les chastimens qu'on venoit de faire de leurs voisins.

Ce qui les obligea principalement d'y passer, c'est que dans le mesme temps qu'ils appaisoient les mouvemens du Vivarez, ils furent avertis que Brousson & Vivens, fameux Predicans d'alors, travailloient de toute leur force à y soulever les Peuples.

Brousson, animé d'un zele aveugle, & entesté des visions

des Faux-Prophetes, exhortoit les Religionnaires à s'assembler malgré les deffenses, & à prescher sur les ruïnes de leurs Temples demolis. Vivens, animé du mesme zele, & respirant outre cela la vengeance des mauvais traitemens qu'il pretendoit avoir esté faits à ceux de sa Secte, joignoit déja les assassinats à la prescherie de son Evangile, & commençoit deslors le prelude des spectacles horribles que nous verrons dans la suite de cette Histoire.

Il est donc juste que je commence le recit des derniers troubles des Cevenes, par l'Histoire de ces deux Predicans, puisqu'on doit les regarder comme les premiers Auteurs de ces desordres, tant à cause qu'ils en jettoient alors les premieres semences, qu'à cause aussi, que

des caracteres differens de ces deux hommes, ont esté formez les monstres dont j'ai à raconter les attentats.

Claude Brousson estoit de Nismes, d'une assez bonne famille; il fut long-temps Avocat en la Chambre mi-partie de l'Edit, & ensuite au Parlement de Toulouse, lorsque cette Chambre, qui en avoit esté tirée, y fut réunie: Il plaidoit ordinairement les causes des Religionnaires, & de leurs Eglises; mais comme il les plaidoit avec plus de zele que de capacité, ce fut dans ces occupations qu'il prit insensiblement cette chaleur de parti qui lui fit faire tant d'extravagances, & qui le perdit enfin entierement.

C'estoit un melancolique atrabilaire, d'un genie assez me-

diocre, mais enflé d'orgueil; zelé pour sa Secte, jusqu'à la fureur, entesté des Faux-Prophetes de son parti, jusqu'à la folie; sçachant un peu l'Ecriture Sainte, mais incapable de distinguer en quoi elle ordonne aux Chrétiens d'obéir aux Puissances temporelles, & en quoi elle deffend de leur obeir; affectant des airs de moderation, mais ne meditant que revoltes, & tenant pour maxime, ainsi qu'il le disoit souvent, que l'exercice public de sa Religion ne pouvoit estre restabli en France, qu'à force de seditions & de soulevemens.

En 1683, il fut un des principaux Auteurs des Deliberations qui furent prises à Toulouse dans sa propre Maison, & dans le Cloistre des Chartreux, & ensuite en Poitou,

en Vivarez, en Dauphiné, & dans plusieurs Villes des Cevenes.

Ces Deliberations portoient, qu'il falloit prescher & s'assembler par-tout, mesme avec armes, malgré les deffenses, afin de faire connoistre à la Cou[r], comme le disoit Brousson, que la conversion des Religionnaires, à laquelle on travailloit alors, n'estoit pas un ouvrage aussi facile qu'on se l'estoit imaginé.

Ce fut cette mesme année 1683, que Brousson, voyant tomber de tous costez les Temples des Calvinistes, malgré les vains efforts qu'il faisoit au Barreau, pour les deffendre, abandonna la profession d'Avocat, pour se faire Predicant, & se jetta dans les Cevenes, où il eut part à tous les troubles qui s'y

élevèrent, & qui furent heureusement calmez par les soins de feu M. le Duc de Noailles, Commandant alors en Languedoc, & depuis Mareschal de France.

Sur la fin de cette année, Brousson, considerant d'un costé, que ceux qui veilloient à la tranquilité publique, avoient rompu toutes ses mesures ; & jugeant d'un autre, qu'aucune puissance étrangere ne seroit assez hardie pour oser troubler de long-temps la paix dont ce Royaume joüissoit, se retira triste & consterné à Lauzane, où il s'occupa à composer des Lettres seditieuses, qu'il faisoit imprimer à Geneve, & repandre secretement en France, afin de souffler, du moins de loin, la revolte, n'osant plus l'aller conseiller de prés & en personne.

Dans ce lieu d'azile, il apprit avec douleur en 1685. la revocation de l'Edit de Nantes, & la réunion generale des Religionnaires au sein de l'Eglise. Ce fut là aussi qu'il commença à s'entester, non-seulement des folles Predictions du grand Prophete de Rotterdam, sur la delivrance prochaine de son Eglise, mais encore des visions chimeriques des petits Prophetes-Dormans du Dauphiné & du Vivarez; ajoûtant autant de foi aux rêveries de ces Imbecilles, qu'aux Oracles de la Sainte Ecriture.

Il demeura pourtant tranquille dans la Suisse, tandis que la France fut en paix. Mais lorsqu'en 1688, il vit un Roy Catholique détrosné en Angleterre, un Prince Protestant sur le Trosne de ce Royaume, &

toutes les Puissances de l'Europe déchainées de nouveau contre la France, il crut qu'il estoit tems de sortir de sa retraite, & de se remettre aux champs, pour favoriser les desseins de nos Ennemis, & travailler de ses propres mains au renversement de ce Royaume, dans l'esperance de voir rebastir par-tout des Temples sur les ruines de sa Patrie desolée.

Cette mesme guerre & cette mesme esperance, firent aussi pour lors revenir en France plusieurs Ministres qui s'estoient retirez dans les Pays étrangers en 1685, avec la permission du Roy; mais ausquels il avoit esté deffendu d'y rentrer sur peine de la vie; ce qui fut cause que dans la suite on fut obligé de punir ceux qui y furent trouvez seduisans les Peuples : de-

quoi les Faiseurs de libelles contre la France firent tant de bruit, quoique l'on ne fist en cela, que ce que les Etrangers auroient fait eux-mesmes en pareil cas; puisqu'on ne faisoit que chastier des Sujets rebelles, qui ne revenoient dans leur Patrie que pour y mettre le feu.

Broussson attendit neanmoins que la guerre fust bien allumée de toutes parts, avant que de quitter le lieu où il s'estoit refugié, & il employa ce temps-là à composer les Sermons qu'on trouva sur lui lorsqu'il fut arresté, qui n'estoient remplis que de folles exhortations à desobeir aux ordres du Roy, ou des satires grossieres contre l'Eglise Catholique: aprés quoi, il partit de Lauzane dans le mois de Juillet de 1689, & sur

la fin de cette année, il retourna dans les Cevenes, où il se joignit à Vivens, qui s'y estoit rendu quelque temps auparavant, en revenant de Hollande, où il avoit été reçû Ministre.

François Vivens estoit de Valeraugue, Village des Hautes-Cevenes, situé au pied de la montagne de l'Esperou : Il estoit Cardeur de laine, & fils d'un homme de la mesme profession : ses premieres inclinations furent le libertinage & le vol ; le Greffe du Lieu de sa naissance est encore plein de Procedures faites contre lui, pour les larcins qu'il faisoit en sa jeunesse. A l'âge de vingt-deux ans, n'osant plus paroistre dans son Village, il commença à suivre les Assemblées des Religionnaires ; & pour s'attirer encore mieux leur appui contre

les pourſuites de la juſtice, il ſe declara Predicant.

C'eſtoit un petit homme, boiteux de naiſſance, d'un eſprit vif, malin, hardi & entreprenant; les crimes de ſa jeuneſſe, ſoit pour les commettre, ſoit pour en éviter le chaſtiment, outre qu'ils l'avoient accoûtumé à porter des armes & à s'en ſervir, l'avoient auſſi endurci à la fatigue, & lui avoient acquis dans ſon pays, une reputation de courage, qui eſtoit plutoſt une hardieſſe de ſcelerat, qu'une veritable bravoure.

Quelque ſoin qu'on priſt pour faire arreſter un homme ſi dangereux, il échapa toujours à la recherche de ceux qui en avoient l'ordre, en ſe ſauvant dans les bois & dans les montagnes, dont il ſçavoit tous les detours, & connoiſſoit par-

faitement toutes les retraites.

La mesme paix & les mesmes raisons qui avoient obligé Brousson à sortir de France, avoient aussi obligé Vivens à s'en éloigner. Dans les alarmes continuelles où il estoit d'estre pris & puni, il s'adressa à Mr Dugua, qui servoit de Mareschal de Camp sous les ordres de M. de la Trousse, Lieutenant General des Armées du Roy, & Commandant alors en Languedoc; il lui fit sçavoir, que si on vouloit lui permettre de sortir du Royaume, avec trois Predicans, & quelques Scelerats, il n'y reviendroit de sa vie: on trouva à propos de le lui permettre, il se retira en Hollande, mais il ne tint pas ce qu'il avoit promis.

La mesme guerre & les mesmes esperances qui avoient rap-

pellé Brouſſon en France en 1689, y rappellerent auſſi Vivens, mais comme celui-ci eſtoit moins timide que l'autre, il y eſtoit venu le premier, & s'eſtoit d'abord auſſi jetté dans les Cevenes, où reprenant ſes premieres occupations, il avoit commencé à rechauffer le zele des Religionnaires pour les Aſſemblées, qui s'eſtoit un peu refroidi pendant la paix.

Le nouveau caractere de Miniſtre de l'Evangile, dont Vivens avoit eſté reveſtu en Hollande, attira d'abord auprés de lui tous ceux qui eſtoient encore enteſtez de la religion qu'ils avoient abjurée en ſon abſence, & les Aſſemblées recommencerent avec plus d'ardeur que jamais.

Cependant, comme ſon inclination dominante eſtoit le libertinage & les armes, il attira

aussi en mesme-temps auprés de lui tous les Gens perdus de dettes & de crimes, & tous les Scelerats du pays.

Alors, meditant la revolte generale des Cevenes, il fit des amas d'armes, de poudre, de plomb, & il parvint à mettre ensemble sous ses ordres environ quatre cens hommes de mesme trempe que lui, à la teste desquels il osa un jour marcher fierement en plein midi de Florac au Pompidou; esperant que cette troupe grossiroit à vûë d'œil sur tous les lieux de son passage; & se flatant en secret, que, comme de Cardeur de laine, il estoit devenu Ministre de l'Evangile, il pourroit bien aussi devenir de Predicant, General d'Armée.

Ce fut justement en ce temps-là, que M. de Broglie & M.

de Basville, qui estoient attentifs à tout ce qui se passoit en Languedoc, allerent en diligence dans les Cevenes, où ils ne furent pas plutost arrivez, que M. de Broglie, avec le peu de monde qu'il avoit, marcha droit à cette troupe de Seditieux, les chargea brusquement, & les contraignit à se jetter en desordre dans les bois du Rampon, où il les alla encore relancer, & où il les auroit tous pris ou tuez, s'ils ne se fussent sauvez par la trahison des Habitans de Florac, qui leur donnerent passage sur leur Pont, qu'on avoit esté obligé de confier à leur garde ; parcequ'on n'avoit pas assez de troupes pour occuper ce poste, tandis qu'on forçoit les rebelles dans les bois.

Il y en eut cependant plusieurs de tuez, & un assez grand

nombre de pris, qui furent punis le lendemain à Saint Jean de Gardonenque. Mais par malheur, Vivens qui connoissoit mieux le pays, & qui estoit plus experimenté à la fuite que les autres, ne fut point arresté, & il s'alla cacher dans ses retraites ordinaires.

Cette défaite, à laquelle il ne s'attendoit point, parce qu'il croyoit que M. de Broglie & M. de Basville estoient occupez ailleurs, lui fit alors perdre entierement l'esperance d'une revolte generale, & l'envie de rien entreprendre en plein jour.

Ce fut quelque temps aprés cet échec, que Brousson, revenant de Lausane, se rendit auprés de Vivens : il le trouva en possession des esprits de tous les Seditieux des Cevenes;

mais extremement mortifié d'avoir veu sa Troupe dissipée, & d'estre sitost décheu des folles esperances dont il s'estoit flaté.

Brousson n'estoit pas encore Ministre, bien qu'il en fist les fonctions; il avoit besoin de ce caractere pour agir plus efficacement. Vivens, qui en avoit esté révestu en Hollande, pouvoit, selon la discipline des Calvinistes, le lui communiquer; & quoiqu'il eust déja les mains teintes du sang des meurtres qu'il avoit commis, Brousson ne fit pas difficulté de prendre de lui sa vocation, dans une Assemblée convoquée exprés pour cette Ceremonie, dans laquelle on vit un Assassin public imposant ses mains sanglantes sur la teste d'un Visionnaire seditieux, & le recevant ministre du

ſaint Evangile de Jeſus-Chriſt.

Dès que Brouſſon ſe vit reveſtu de ce nouveau caractere, & eut changé ſa profeſſion d'Avocat en celle de Miniſtre, il jugea à propos de changer auſſi de nom, & ſe fit appeller Paul de Beaucloſe : il voulut meſme, pour l'honneur de ſon miniſtere, ſe choiſir un Compagnon de ſes travaux ; le choix tomba ſur Henri Portal de Saumane, homme entreprenant & capable des plus grands crimes. Il eſt certain que depuis ce temps-là, c'eſt-à-dire, depuis 1689. juſqu'en 1692. Brouſſon & Vivens ne ſe quittoient plus : comme ils avoient les meſmes vûës, ils concertoient enſemble leurs deſſeins, & Vivens n'entreprenoit rien dont Brouſſon ne fuſt le temoin ou le complice.

Nous

Nous verrons dans la suite de cette Histoire ce que firent ensemble ces deux Scelerats, ce qu'ils tramoient avec les Ennemis de l'Estat, & quelle fut la fin de l'un & de l'autre. Mais, pour ne rien oublier de ce que l'esprit de Fanatisme fit entreprendre aux Religionnaires, je dois parler ici de deux legeres émotions qu'il y eut en ce temps-là dans le Diocése de Castres, dont je n'estois pas informé en 1692. mais dont j'ai esté instruit depuis, par les Originaux des Procedures, qu: l'on peut voir encore dans les Greffes des Lieux où se sont passées les choses que je vai raconter.

Sur la fin de l'annee 1688. quelques Emissaires des Fanatiques des Cevenes, qui avoient passé du costé de Castres, s'avi-

ſerent d'un ſtratageme ridicule, pour empeſcher les Nouveaux-Convertis d'aller à la Meſſe.

Ils inſtruiſirent ſecretement un petit Garçon de ſept ou huit ans, à faire l'Ange; & un jour de Dimanche, pendant que tout le monde eſtoit à l'Egliſe, ils firent cacher cet Enfant habillé de blanc, dans un buiſſon, auprés duquel ils ſçavoient, qu'une jeune Fille nouvelle convertie, du Village de la Capelle, ne pouvoit éviter de paſſer en allant garder ſes vaches : en effet, lorſqu'elle y fut arrivée, ce jeune Garçon ſe preſenta devant elle, lui dit de n'avoir point de peur, qu'il eſtoit un Ange deſcendu du Ciel. & qu'il lui apparoiſſoit pour lui recommander de n'aller plus à la Meſſe; aprés quoi, tandis que la pauvre innocente, qui eſtoit ſeu-

le, & qui n'avoit que dix à onze ans, demeura saisie de frayeur, il disparut, ainsi qu'on lui avoit appris, en se derobant adroitement à travers la broussaille dont ce lieu estoit couvert.

La jeune Fille, qui crut l'apparition veritable, ne manqua pas le mesme jour de raconter ce qui lui estoit arrivé à tous les Manans de la Capelle, & le bruit en fut bien-tost répandù par tout: cependant cette affaire ne fit d'abord aucune impression sur les esprits; parce qu'elle fut regardée comme une folie par ceux des Religionnaires qui avoient tant-soit-peu de sans; mais dans la suite, la nouvelle de cette apparition ayant esté portée du Village de la Capelle, dans tous les Lieux du voisinage, & les plus simples des

Nouveaux-Convertis de Viane, de la Caune & des environs, eſtant allez voir en foule cette Fille, ayant ſçu d'elle-meſme l'apparition & les paroles de l'Ange; & ceſſant d'aller à la Meſſe, l'affaire commença à devenir ſerieuſe.

Comme cette jeune Fille avoit eſté trompée la premiere, elle trompoit aiſément tous ceux à qui elle parloit; parcequ'on perſuade ſans peine aux autres, ce dont on eſt ſoi-meſme perſuadé: en ſorte que, le mal augmentant par contagion, on fut obligé de la faire arreſter: elle fut conduite à Caſtres dans les priſons de la Tour Caudiere, où M. de Barbara, Juge des Lieux, & Subdelegué de M. de Baſville, ſe tranſporta pour l'interroger.

Elle ſoutint toujours qu'un

Ange lui avoit apparu, parce-qu'elle le croyoit effectivement; mais, soit que le petit Garçon eust varié en joüant son rolle, ou plutost Dieu voulant confondre le dessein des Impies, elle changea de langage, & declara devant tout le monde, que l'Ange, en disparoissant, lui avoit expressement recommandé d'aller à la Messe.

Par cette declaration, qui fut renduë publique, les Imbecilles qui s'estoient laissez surprendre, estant detrompez, rentrerent dans leur devoir, & cette avanture finit par la confusion secrete qu'en eurent sans doute ceux qui en avoient esté les Auteurs, & qui pourtant ne furent point découvers, quelque soin qu'on prist pour cela.

Cette premiere supposition de l'apparition d'un Ange, pour

empeſcher les Nouveaux-Convertis d'aller à la Meſſe, donna occaſion l'année d'aprés à une ſeconde, pour les obliger d'aller ſans crainte aux Aſſemblées qu'on avoit deſſein de faire en pluſieurs Lieux de ce Dioceſe.

Il y avoit parmi les Religionnaires de ces quartiers-là un fameux Predicant, appellé, Corbiere la Picardié, du Village de la Croizette, qui ſe diſoit inſpiré du ſaint-Eſprit, & perſuadoit aux Simples, qu'il le leur communiquoit, en leur ſoufflant dans la bouche, en diſant les meſmes paroles, & faiſant les meſmes ſingeries que l'impie du Serre, dont j'ai déja raconté l'hiſtoire,

Ce Fanatique travailloit depuis quelque temps à faire des Aſſemblées : mais n'ayant pû

parvenir à en convoquer de nombreuses, à cause que la crainte du chatiment retenoit la plupart des Religionnaires ; il s'avisa, à l'imitation de l'affaire de la Capelle, dont il se parloit encore, de faire travestir en Anges deux grandes Filles : car comme le premier Ange, pour estre trop jeune, n'avoit pas sçu bien joüer son rolle, le fourbe crut que, pour reussir, il devoit choisir des Anges un peu plus avancez en âge.

Aprés qu'il eust bien instruit, preparé & exercé secretement ces deux Filles, il fit répandre par-tout le bruit qu'on verroit un grand Miracle à une Assemblée qu'on devoit faire le septiéme de Fevrier de l'année 1689. dans la Grange d'une Metairie, appellée Talpeirac.

L'attente de ce Miracle y attira cinq ou ſix cens perſonnes, & ſur la minuit, aprés les longues & extravagantes Exhortations que ce Fanatique avoit accoutumé de faire, il ſe mit à crier de toute ſa force, qu'on éveillaſt ceux qui dormoient, afin que tout le monde fuſt en eſtat de recevoir les Anges qui alloient deſcendre du Ciel; & dans le meſme inſtant ces deux Filles, habillées de blanc depuis les pieds juſqu'à la teſte, & le viſage à demi voilé, parurent au milieu de l'Aſſemblée.

A cet ſpectacle, que le lieu, la nuit, & le ſommeil favoriſoient extremement, la troupe fole, ſaiſie d'une ſainte horreur demeura dans un reſpectueux ſilence; & en meſme temps, celle des deux, qui ſçavoit le

mieux joüer son rolle, se prit à crier en patois du pays, *Et bien, Pecheurs, est-ce ainsi, que vous avez tenu vostre promesse? Vous aviez promis dans la derniere Assemblée, que vous n'iriez plus à la Messe; cependant la crainte des Dragons vous y a fait aller. Vous avez beau vous cacher, Pecheurs, je sçaurai bien vous trouver, & vous faire sortir de ce lieu; car vous en estes indignes.*

Alors, ceux qui avoient esté à la Messe, tremblans & baissans la teste, les deux Anges, chacun une lanterne à la main, & conduits par un homme qui leur parloit à l'oreille parcoururent deux ou trois fois toute l'Assemblée, & en firent sortir une vingtaine de personnes.

Cette expedition estant faite, l'Ange qui avoit déja parlé, marqua le lieu, le jour & l'heure

de la prochaine Assemblée, exhorta les assistans à s'y trouver, les assurant qu'ils y pouvoient aller sans rien craindre, & que les Dragons, les Prestres, ni les Juges n'auroient aucun pouvoir sur eux.

Avec ce grocier & ridicule artifice, il se fit en ces quartiers-là, pendant trois ou quatre mois de suite, plusieurs Assemblées tres-nombreuses; il y en eut mesme quelques-unes de plus de douze cens personnes; les mesmes Anges y apparoissoient toujours, & y faisoient à-peu-prés le mesme manege; ne manquant jamais, sur-tout lorsqu'on estoit sur le point de se separer, de convoquer la prochaine Assemblée, & d'exhorter tout le monde à s'y trouver.

Les Prestres, les Juges, & generalement tous ceux qui

veilloient pour empeſcher ces deſordres, diſſipoient ſouvent ces attroupemens avec le ſecours d'une Compagnie de Dragons de la Reyne, qui eſtoit exprés pour cela ſur les Lieux; mais ils avoient beau faire, le Predicant & les Anges, ſe ſauvant toujours les premiers, & exhortant enſuite ſecretement ceux qui avoient échapé par la fuite, à ne ſe point rebuter, les Aſſemblées continuoient, & le mal croiſſoit au lieu de diminuer.

Enfin, le Dimanche des Rameaux de l'année 1689. ceux qui avoient le ſoin d'avertir les Religionnaires de ſe trouver aux Aſſemblées, ayant ſçu que la Compagnie des Dragons eſtoit allée à quatre lieuës de Vabre, ils en convoquerent une à neuf heures du matin dans

le bois de Cazarils. Mais Dieu permit que cette Compagnie, eut un contre-ordre, revinſt ſur ſes pas, & paſſaſt juſtement à la meſme heure ſur les Lieux où ils eſtoient aſſemblez.

A la veuë des Dragons tout prit la fuite, juſqu'aux Anges, & ſe diſperça d'un coſté & d'autre dans les bois. Corbiere la Picardié, leur Prédicant ordinaire, voulut auſſi ſe ſauver; mais comme c'eſtoit à lui principalement qu'on en vouloit, & qu'il eſtoit connu, on le pourſuivit vivement: lorſqu'il vit qu'on le ſerroit de prés, & qu'il alloit eſtre pris, il s'arreſta tout-court, & fit un grand cercle à terre avec une cane qu'il avoit à la main; & s'eſtant placé au milieu, il ſe mit à crier par pluſieurs fois de toute ſa force: *Arriere de moi, Satan.*

Les Dragons peu ſuperſtitieux, ſoudirent de tous coſtez au tour du cercle fatal, pour s'approcher de lui, & taſcher de le prendre en vie ; mais irritez de voir que leurs chevaux, effrayez par la figure, les cris, & ſur-tout par la cane haut levée de ce furieux, refuſoient de leur obeir, ils furent enfin contraints de le tuer à coups de fuſils ; & la fin de ce malheureux, fut la fin de tous ces deſordres.

Par les priſonniers, que l'on fit en cette occaſion, ou par ceux qu'on avoit déja fait en d'autres, on ſçût qui eſtoient les deux Filles qu'on avoit traveſties en Anges ; on connut ceux qui les conduiſoient, & l'on fut exactement informé de tout ce qui ſe paſſoit dans ces Aſſemblées, ſelon que je viens de le raconter. Les plus cou-

pables furent punis ; on fit grace aux autres : & depuis ce temps-là, jusqu'à present, la conduite des Nouveaux Convertis de ce Diocese a esté assez reglée.

Tandis que ces choses se passoient du costé de Castres, Brousson & Vivens travailloient à soulever les Religionnaires des Cevenes. Comme ils estoient tous deux Ministres, ils avoient une autorité à-peu-prés égale ; cependant Vivens, qui avoit reçu Brousson au Ministere, avoit conservé sur lui quelque superiorité, & retenoit encore quelques airs de Maistre.

Ils se partagerent d'abord leurs fonctions differentes, suivant la difference de leurs inclinations. Brousson estoit pour le conseil ; Vivens pour l'execution : celui-là estoit chargé du ministere pacifique ; celui-

ci des entreprises hazardeuses : les Visionnaires suivoient Brousson, qui leur inspiroit le Fanatisme; les Scelerats s'attachoient à Vivens, qui leur inspiroit la cruauté.

Brousson estoit occupé à conduire les intrigues secretes qu'ils avoient avec leurs Freres de la Province : pour cela il envoyoit continuellement de tous costez des Avis, des Exhortations, & des Lettres; il osa mesme quelquefois en addresser à M. de Basville, qui estoient tantost soumises, tantost menaçantes, mais toujours folles.

Vivens avoit le soin de choisir des lieux surs & commodes pour les Assemblées, de faire avertir secretement les gens qui devoient s'y rendre; de pourvoir à leur sureté, tandis qu'ils estoient attroupez, &

de les faire escorter lorsqu'on les congedioit : pour cela il estoit sans cesse occupé à amasser des armes & des munitions ; à s'assurer de bons & fidéles guides, & à attacher à son service des gens hardis, & propres à l'execution de ses desseins.

Tout se remuoit à leur gré dans les Cevenes ; mais on ne remuoit ordinairement que de nuit : car outre que depuis la deroute de Florac les Rebelles n'osoient rien entreprendre en plein jour, il y avoit d'ailleurs encore alors par-tout des Milices, qui veilloient sur leur conduite, & qui estoient continuellement à la queste des Predicans, & des Assemblées.

Brousson & Vivens qu'on cherchoit principalement, n'avoient aucune demeure fixe,

ils erroient ſans ceſſe, quelquefois enſemble, quelquefois ſeparez, & changeant de giſte toutes les nuits ; ils ſe cachoient tantoſt dans les Chaſteau des Gentilshommes, tantoſt dans les Hameaux des Païſans, & ſouvent dans les Cavernes des Montagnes.

Cependant, quelque pourſuite que l'on fit pour les arreſter, les Habitans du pays eſtant pour eux, & les avertiſſant de tous ſes mouvemens qu'on faiſoit, ils échapoient toujours, & continuoient à convoquer des Aſſemblées nocturnes, dans leſquelles non-ſeulement ils preſchoient, donnoient la Cene, & recevoient les abjurations de ceux qui s'eſtoient faits Catholiques ; mais encore, parmi ces actes de leur Religion, & dans la ferveur de leur zele, ils de-

liberoient pieusement d'assassiner tous ceux qui, par l'obligation de leur Estat, ou de leurs Charges, s'opposoient à leurs attroupemens, & taschoient de retenir les Peuples dans le devoir.

En execution de ces Deliberations cruelles, les Curez de Conquerac, & de Saint Marcel furent massacrez ; ce dernier par Vivens lui-mesme, qui le tua d'un coup de fusil ; le Vicaire de Sodorgue fut blessé, en portant le saint Sacrement à un malade, & échapa miraculeusement de leurs mains. Bagar, premier Consul de la Salle, autrefois Ministre, sincerement converti, Severac, Gautier, Claparede, & quelques autres, qui veilloient pour la tranquillité du pays, furent pareillement assassinez, ou par

les Devots de Brousson, ou par les Satellites de Vivens; les uns dans leurs maisons, les autres sur le grands chemins.

Si quelqu'un estoit soupçonné d'avoir denoncé un Predicant, découvert une Assemblée, ou revelé ceux qui y avoient assisté, sa mort estoit aussitost resoluë, & les Assassins mis en campagne pour l'executer.

Dieu permit cependant, que tost ou tard, la plupart de ceux qui commettoient ces meurtres fussent pris, & condamnez aux supplices qu'ils n'avoient que trop meritez. Henri Portal, Predicant & Disciple de Brousson, Dauphiné, Roussel, la Riviere, Éleves de Vivens, furent du nombre de ces malheureux. Ce dernier, interrogé sur la Selette, pourquoi des gens, qui se disoient Ministres du saint

Evangile de nostre Seigneur Jesus-Christ, leur commandoient des assassinats, declara, que Brousson, & Vivens se fondoient sur ces paroles de l'Ecriture Sainte : *Il faut oster les méchans du milieu de vous. Il faut que les méchans soient retranchez d'entre vous.*

Comme il est certain que ce nombre infini de meurtres & de massacres que j'ai à raconter dans la suite de cette Histoire, ont esté fondez sur l'explication cruelle que Brousson & Vivens s'aviserent alors de donner aux innocentes paroles de saint Paul, je suis obligé de faire ici une courte digression, pour montrer le veritable sens de ce passage.

Tout le monde sçait, que cet Apostre exhortoit en cet endroit-là, les Corinthiens à

oster & retrancher de la Communion de leur Eglise l'incestueux Impenitent qui estoit alors parmi eux, & que jamais aucun Chrétien, par ces termes, d'*oster* & *retrancher*, n'a entendu autre chose, qu'oster & retrancher de la Communion de l'Eglise. * *Il est clair*, dit M. Amiraut, Ministre de Saumur, *que les Censures de l'Eglise ne se peuvent étendre jusqu'à la peine de la mort, & que la Societé Ecclesiastique se doit contenter, pour la derniere de ses peines, & de ses corrections, de retrancher les Pecheurs de sa Communion.*

C'est ainsi que les termes d'*oster* & *retrancher*, sont expliquez dans la grande Bible des Religionnaires, imprimée à Amsterdam, comme on peut

* *Traité du Gouvernement de l'Eglise, Chap. 1. pag. 36. & 37.*

le voir dans les Notes de S muel & Henry Desmarets, Pe & Fils ; l'un premier Profe seur en Theologie en l'Unive sité de Groningue, l'autre M nistre en l'Eglise Françoise c Delft.

Cette Doctrine est fondée sur ce qu'il est dit dans l'Ecr ture, que *Dieu ne veut point mort du Pecheur, mais qu'il convertisse & qu'il vive* : Cepe dant Brousson & Vivens, q vouloient la mort des Pecheu enseignoient à leurs Disciples comme nous venons de voir que par les termes d'*ôster* & *r trancher*, il falloit entendre oster & retrancher du monde c'est-à-dire, qu'il leur esto permis de tuer & d'égorg tous ceux qui s'opposoient leurs Assemblées.

Mais pour faire bien co

noiſtre à tout le monde, & le ſtile, & le genie de ces deux nouveaux Apoſtres des Cevenes, dont *les pieds eſtoient legers à répandre le ſang*, voici une Lettre écrite de la main de Vivens, que j'ai copiée ſur l'Original, qui fut trouvé ſur le corps mort de Severac, qu'on avoit effectivement oſté & retranché du monde, à coups de pierres ſur un grand chemin; à cauſe qu'on ls ſoupçonnoit d'avoir decouvert un Predicant ſeditieux, qui fut pris & condamné aux galeres.

Du Deſert qu'eſt partie la Preſente, à cauſe de ce Judas.

AFin que perſonne ne ſoit ſurpris de cette affaire, voici pour vous tirer de peine, & du ſoin que vous pourriez prendre. A cauſe que cet Impie a vendu &

trahi le sang innocent, Dieu a permis qu'il soit venu au bout de ses jours ; à quoi, Messieurs, nous vous en laissons Juges, d'autant qu'il a fait un tel Acte. Il est certain qu'il n'auroit pas fait difficulté de trahir les Puissances, pour une somme d'argent, comme il a fait d'un Membre de nostre Seigneur Jesus-Christ ; & c'est la cause que nous l'avons fait ainsi ; à celle fin d'éviter scandale à l'Eglise, & les desordres qu'il auroit pu faire encore ; & nous avons resolu, moyennant l'assistance de Dieu, que tout autant qu'il y en aura de tels, nous les aurons, quand ils se mettroient dans la plus grande Forteresse de France, moyennant l'aide de Dieu.

J'ai rapporté cette Lettre tout au long, parce que l'on y découvre le veritable caractere de

de nos Fanatiques ; c'est-à-dire, on y voit une pieté barbare, qui implore l'aide du Seigneur, pour égorger ceux qu'il nous commande d'aimer ; un mélange horrible de Christianisme, & de ferocité : en un mot, on y voit un monstre, qui, auprés d'un corps humain qu'il vient de defigurer à coups de pierres ; fait encore des vœux au Ciel pour d'autres massacres.

Cependant les frequens assassinats, les attroupemens seditieux, & les exhortations à la revolte, n'estoient pas les seules occupations de Brousson & de Vivens : leur principal dessein, comme ils s'en estoient souvent expliquez, estoit de se faire accorder des Temples à force de seditions : pour cela les troubles qu'ils excitoient ne suffisoient point ; ils n'avoient

pû encore attrouper que quelques Rebelles, & ils ſoupiroient aprés un ſoulévement general ; ils n'avoient fait couler que quelques goutes de ſang, & ils le vouloient voir répandre à grands flots.

Dans cette veuë, ils reſolurent de faire entrer les Ennemis dans les Cevenes, & de livrer cette Province au fer & à la flamme des Troupes étrangeres. Voici comment ils s'y prirent pour en venir à bout, & comme il ne tint pas à eux que ce Projet deteſtable ne fuſt entierement executé.

Un Religionnaire de la Ville du Vigan, nommé François Huc, qui avoit eſté Diſciple de Brouſſon, & dont il s'eſtoit ſervi pour répandre en France les Ecrits ſeditieux qu'il compoſoit à Lauzanne, eſtoit alors

soldat dans les Troupes que le Comte de Schomberg commandoit en Savoye. Ce fut à ce Soldat qu'ils s'adresserent, pour proposer à ce Comte, qui estoit zelé pour leur Secte, de faire entrer les Ennemis dans les Cevenes. La Proposition fut favorablement écoutée, Huc fut envoyé exprés sur les lieux ; il fit pour cela divers voyages, eut des Conferences secretes au Moulin de Beaucoux, prés de Sauve, avec Brousson & Vivens ; & à son retour en Savoye, pour le recompenser de ses courses, & de sa Negociation, il fut fait Capitaine des Barbets.

Le Comte de Schomberg, qui ne manquoit pas de bonne volonté, mais qui voyoit des difficultez insurmontables à executer ce qu'on lui proposoit, se contentoit d'entretenir les

Revoltez de belles esperances, & differoit toûjours d'en venir à l'execution. Brousson & Vivens, qui souffroient ces delais avec impatience, connoissant d'ailleurs, qu'on ne differoit à leur envoyer le secours qu'ils demandoient avec tant d'empressement, que parcequ'on ne croyoit pas la chose possible, resolurent enfin, pour applanir les difficultez, d'envoyer au Comte, par un Exprés, un Projet par écrit, sur la conduite qu'on devoit tenir, pour en venir à bout.

Henri, Valet & Confident de Brousson, fut choisi pour porter ce Projet, ou pour trouver quelqu'un qui le fist tenir fidelement à Geneve, à un Ministre, nommé Pitet, qui, de là, devoit l'envoyer en Savoye. Henri partit, alla jusqu'à Ni-

mes; &, y ayant trouvé un guide de sa connoissance, nommé Gabriël Picq, prest à partir pour conduire à Geneve quelques Religionnaires fugitifs, il le chargea du paquet. Ce malheureux le cousut dans sa culote, se mit en chemin avec sa troupe: mais ayant esté arresté, & foüillé aux Portes de Geneve, on trouva sur lui le Projet, écrit de la propre main de Brousson, comme on le verifia quelque tems aprés, avec une Lettre, en chifres, écrite par Vivens, signée, Olivier, & dattée, du Desert, du 8. Mars 1691. Le Porteur, le Projet, & la Lettre furent envoyez, par M. d'Iberville, Resident pour le Roi à Geneve, à M. de Basville. Picq fut oüi, avoüa tout; on le condamna à estre pendu, & il fut executé à Montpelier.

Voici quel estoit ce Projet, ainsi que je l'ai copié sur l'Original.

On ne peut s'empescher de representer de nouveau, qu'il importe extrêmement de se rendre maistres des Cevenes. Si nos Ennemis y avoient une fois jetté dix ou douze mille hommes, & qu'ils y fussent fortifiez, il ne seroit plus possible de les en chasser, & ils rendroient presque inutile tout ce qu'on pourroit faire dans la Plaine; car de là, ils desoleroient tout le Pays. Aussi est-il aisé de comprendre, qu'ils ont fort à cœur la conservation de ces Montagnes-là. Les deux Regimens de Milices qui y sont dispersez, & qui peuvent faire en tout douze ou quinze cens hommes, outre quatre à cinq Compagnies de Cavalerie, & quelques autres Compagnies d'Infanterie, qui sont dans les Forts

d'Alais & Saint Hipolite ; y font des courses , & des recherches continuelles , pour tascher de surprendre les Fugitifs , de trouver les Armes qui peuvent estre cachées , & d'abattre le courage du Peuple. On dit bien que ces deux Regimens & ces Compagnies de Cavalerie quitteront bientost le Pays-là ; mais il y a bien apparence qu'on ne manquera point d'y mettre de nouvelles Milices , qui auront ordre de faire incessamment des détachemens pour intimider les gens du Pays ; ce qui fait juger que ce Peuple ne sçauroit rien entreprendre , quand mesme on y envoyeroit des Officiers , si on ne jette dans ces Montagnes-là quelques Troupes , qui occupent un peu les Milices , & qui donnent aux Habitans du Pays le moyen d'agir. Si on y pouvoit jette deux mille hommes , ce seroit

une grande affaire ; autrement il faut tascher d'y en jetter mille, ou, au pis, cinq cens hommes choisis, armez de fusils & de bayonnettes, parmi lesquels, il y eust un bon nombre d'Officiers surnumeraires, des plus vigoureux, pour commander les Gens du Pays. Il faudroit que ce secours entrast dans les Cevenes un peu avant que l'Armée Protestante en approchast ; & pendant que les Troupes de France seroient occupées dans la Plaine, à faire teste à cette Armée-là, on pourroit en faire un détachement, &, en leur faisant faire un peu de détour, les faire marcher en diligence du costé des Montagnes, pendant que l'Armée seroit du costé du Rosne. On pourroit aussi les faire débarquer à l'entrée de la nuit, entre Montpellier & Ayguemortes, s'il se pouvoit, ou plus bas, du costé

d'Aiguemortes ; & pour cet effet, s'informer avec M. Gautier, ou avec d'autres personnes de ce quartier-là, des endroits propres pour ce débarquement. De là on les feroit marcher toute la nuit du costé de Calvisson, de là vers Canes proche de Vic, car proche de Canes, qui est à cinq à six lieuës de la Mer, il y a une petite Montagne couverte d'un bois assez épais, où ils pourroient s'arrester un peu dans le besoin. De Canes, en traversant une Plaine d'environ une lieuë, qui n'est presque pas habitée, ils passeroient proche de deux petits Villages appellez Durfort & S. Phelix, eloignez d'environ trois quarts de lieuë l'un de l'autre, & dans le besoin, ils pourroient aussi se jetter dans les Bois & sur de petites Montagnes qu'on trouve tout le long de ce chemin-là : de là, continuant à

prendre les Montagnes, ils passeroient proche de la Salle, qui est aussi à trois quarts de lieuë de S. Phelix, & pourroient aller du costé de Saumane, à deux petites lieuës de la Salle, où ils pourroient s'arrester ; car là le Pays est assez fort, & c'est, à-peu-prés, le cœur des Cevenes, où le Peuple se ramasseroit de tous costez. Ce coup, avec l'assistance de Dieu, paroist un coup seur ; car, pour peu de diligence qu'on fist, les Milices du Pays n'auroient pas le temps de se ramasser, pour s'opposer au passage de ceux qui entreroient. D'ailleurs des Gens qui attaqueroient vigoureusement ces Milices, & qui publieroient, que les gros de l'Armée seroit-là, les dissiperoient facilement, quand le nombre de ces Milices seroit quatre fois plus grand que le leur. Il seroit pourtant bon de jetter d'abord dans les

Cevenes autant de monde qu'il se pourroit, afin de s'assurer de ces Montagnes, & d'y mettre le Peuple en état de se deffendre, & de se fortifier, après quoi ces Troupes pourroient descendre dans la Plaine

Dans le mesme temps que Dieu permit que ce Projet fust découvert, il permit aussi, que Vivens, qui en estoit le principal Auteur, perist miserablement, de la maniere que je vais le raconter.

Un Predicant, appellé Languedoc, Valet de Vivens, ayant esté pris, & conduit au Fort d'Alais, entre autres choses qu'il avoüa dans son audition, à M. de Mandajors, Subdelegué de M. de Basville, il lui apprit, que quatre Dragons, de la Compagnie qui estoit alors à Anduze, avoient quelque com-

merce secret avec Vivens. Ces Dragons, par l'Ordre de M. l'Intendant, furent arreſtez & conduits à Alaix; l'un d'eux, appellé Liron, avoüa ce commerce, & dit de plus, que ce ſoir-là meſme il avoit avec lui un Rendez-vous, dans une caverne d'un valon, qui eſt entre Anduze & Alaix; mais qu'il ne ſçavoit pas bien preciſement où elle eſtoit: Languedoc dit qu'il le ſçavoit, & offrit d'y conduire ceux qu'on y voudroit envoyer. Une Compagnie du Regiment de Villevieille, avec un détachement de l'Infanterie qui eſtoit dans le Fort d'Alaix, partirent en meſme temps pour y pouvoir arriver au point du jour M. de Chanterenne, Gouverneur d'Alaix, commandoit la troupe; on marcha toute la nuit, & dés qu'au jour naiſſant,

on put discerner les objets, Languedoc montra l'endroit du valon où estoit la caverne. Une brossaille épaisse en couvroit l'entrée, &, outre cela, pour y arriver, il y avoit un rocher, sur lequel il faloit monter, & puis descendre, ce qui formoit une espece de Parapet. Vivens y estoit avec deux de ses Satellites, Carriere, & Capieu; mais comme on n'avoit aucune connoissance, ni de la profondeur de la caverne, ni du nombre des Gens, qui y pouvoient estre avec lui, on prit le parti de l'investir, & d'occuper tous les passages, afin que ceux qui y seroient, ne se pussent garantir par la fuite. Comme, en marchant, on ne put éviter de faire du bruit, Vivens l'oüit, &, sentant le danger où il estoit, il commença par brusler ses Pa-

piers ; il prit en suite un fusil, se posta à l'entrée, &, voyant défiler une partie de la troupe, il choisit un Sergent qui portoit un juste-au-corps bleu, lui tira son coup, & le tua. Il avoit plusieurs fusils ; les deux hommes qui estoient avec lui, ne faisoient que les charger ; de quelques autres coups, qu'il tira, il tua encore deux Soldats, & blessa un Lieutenant. Ces coups frequens & tirez à propos, firent prendre plus de précaution aux assaillans. Jourdan, Lieutenant d'une Compagnie de Milice, fit le tour de la caverne, &, par derriere, grimpa sur un rocher, d'où il pouvoit découvrir, de prés, & de haut en bas, ce qui en sortoit. Il n'y fut pas plutost posté, qu'il vit Vivens qui montroit la teste, & couchoit en joüe, pour tuer

M. de Chantrenne, dont il avoit oüi la voix ; il ne lui en donna pas le temps, & d'un coup de fusil, tiré presque à bout touchant, il le jetta roide mort par terre. Vivens tué, on fondit de tous costez dans la caverne, les deux Scelerats, qui l'accompagnoient, y furent pris, & on les conduisit à Alais, où ils furent pendus.

M. de Basville s'y rendit aussitost, pour faire le Procès à la memoire, & au cadavre de ce fameux Chef des Rebelles, qu'on avoit tant cherché, qui avoit commis tant de meurtres, & dont la mort mesme n'avoit pû effacer la fureur & la rage qu'on voyoit encore peintes sur son visage, lorsqu'on le jetta dans le feu, où il auroit bien mieux merité d'estre jetté tout vivant.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient dans ce canton des Cevenes, Brouſſon qui y eſtoit ailleurs occupé à exercer le Miniſtere qui lui avoit eſté conferé par Vivens, fut bientoſt averti, & de la triſte deſtinée de Picq, & de la découverte du Projet, & de la mort de ſon Heros : il en répandit des larmes ameres ; & pour divertir un peu ſa douleur, il taſcha de renoüer la Negociation commencée avec le Comte de Schomberg.

Cependant il perdit bientoſt eſperance d'y pouvoir réuſſir : la renomée ne lui portoit de tous coſtez que des nouvelles affligeantes, & fatales à ſon parti. Il apprit en ce temps-là, que le Roi, qui commandoit ſes Armées en perſonne, & qui, par ſon exemple, excitoit ſes

Generaux à faire comme lui, battoit par tout ses Ennemis, & venoit de prendre Namur; que le Mareschal de Luxembourg avoit défait l'Armée du Prince d'Orange à Steinkerque; que le Duc de Noailles en Catalogne, avoit passé le Ter, forcé les Retranchemens des Espagnols, & taillé en pieces leur Armée; & que, d'un autre costé, les Ennemis avoient esté battus en Allemagne, où l'Administrateur de Wirtemberg, qui commandoit leurs Troupes, avoit esté pris. Mais ce qui allarma le plus le triste Brousson, & déconcerta le dessein qu'il avoit formé de soulever les Cevenes, ce fut d'apprendre que le Mareschal de Catinat avoit forcé le pas de Suze, estoit entré dans le Piemont, avoit pris Nice, Carma-

gnole, Villefranche, & gagné la fameuse bataille de la Marsaille, où le Comte de Schomberg avoit esté pris, & estoit mort de ses blessures, aprés avoir combattu en desesperé à la teste des François Religionnaires fugitifs, dont on avoit composé un Corps, qui fit le plus de resistance, & qui fut aussi défait entierement.

Toutes ces prosperitez de la France estoient autant de sujets de desolation, & de desespoir pour Brousson. Il estoit naturellement timide, & il venoit de perdre son Achille; ainsi n'estant plus soutenu par l'action, & par les conseils d'un homme tel que Vivens; ne voyant aucun moyen de venir à bout de ce qu'il avoit entrepris, fatigué d'ailleurs d'avoir traisné pendant trois ans, par

les Montagnes & dans les Bois, une vie errante, & exposée jour & nuit à mille dangers, il prit le parti de sortir du Royaume, & de passer en Suisse au mois de Decembre 1693.

Le Ministere qui lui avoit esté conferé par Vivens, & qu'il avoit exercé en France, y fut approuvé & confirmé dans une Assemblée Ecclesiastique : il prescha à Lauzane, à Berne, à Zurich; &, l'envie lui ayant pris de passer en Hollande, il alla s'établir à la Haye avec toute sa famille. Là il fut aggregé, par le Synode des Provinces-Unies, qui approuva & confirma de nouveau son Ministere, & il prescha dans les principales Villes du Pays, où il demeura environ deux ans, mais ne s'y trouvant aucun repos d'esprit, c'est ainsi qu'il parloit,

touché de repentir d'avoir abandonné ses Freres, (ou, plutost, ayant toûjours le dessein de les soulever) il revint en France en 1695. Il parcourut toutes les Provinces où il y avoit des Religionnaires; mais, comme il sçavoit, qu'il estoit deffendu aux Ministres, qu'on avoit laissé sortir du Royaume, d'y rentrer sur peine de la vie; qu'il se sentoit d'ailleurs complice de tous les crimes de Vivens, & coupable du Projet fait avec lui pour faire entrer nos Ennemis dans le Royaume, quoiqu'il ignorast encore que l'Original écrit de sa main, avoit esté intercepté, il n'osoit s'arrester nulle part; son voyage n'estoit qu'une course continuelle: & enfin, la crainte, où il estoit sans cesse d'estre puni, le fit resoudre à s'en retourner d'où il estoit

venu. Il ressortit donc du Royaume, passa en Suisse sans y faire aucun sejour, & s'en retourna à la Haye.

Il n'y fut pas plustot arrivé, que, plus inquiet que jamais, il se repentit d'y estre allé, & resollut d'en repartir, pour faire une nouvelle tentative. C'est ce qu'il fit en 1697. Il traversa l'Allemagne, la Suisse, & rentra en France par la Franche-Comté. Son intention estoit, ainsi qu'il le dit dans une de ses Lettres, de commencer sa Mission par le Poitou; mais l'envie, de s'instruire, par lui mesme, des Prodiges qu'on racontoit alors de ceux qu'on appelloit les Petits-Prophêtes, lui fit changer de dessein, & le détermina à aller dans le Vivarez.

Ce Pays couvert de Montagnes, & herissé de rochers,

venoit d'estre l'affreux Theatre où les Fanatiques, sortis de l'Ecole de Duserre, avoient joüé les momeries, & excité les troubles, que j'ai racontez dans le premier Livre de l'*Histoire du Fanatisme de nostre temps*. On y avoit calmé les soulevemens publics, & on n'osoit plus y prophetiser qu'en secret; mais les esprits de ce Peuple, aussi rustre & aussi sauvage que les lieux où il habite, y estoient encore entierement gastez, & il y avoit bon nombre de Prophetes & de Prophetesses.

Ce fut là que Brousson trouva abondamment dequoi se contenter, & que son esprit, déja blessé au sujet des Propheties, acheva de se renverser entierement. Il parcourt le Pays avec une ardeur inconcevable; il y est couru de tous les Visionnai-

res, qui le regardent comme un Homme envoyé du Ciel. On lui raconte les merveilles de la belle Iſabeau, cette fameuſe Bergere de Creſt, dont le Profeſſeur de Rotterdam s'eſtoit laiſſé coëffer. Il ajoute foi à tout ce qu'on lui dit; trouve merveilleux tout ce qu'il voit, & va de Village en Village, ſuivi d'une troupe de fols, voyant naiſtre par tout les Prophetes ſur ſes pas, & traînant en tous lieux ſon admiration & ſa credulité.

Quel exemple des égaremens prodigieux, où l'eſprit humain eſt capable de ſe laiſſer entraîner, lorſqu'il a une fois donné trop legerement creance à quelque erreur dangereuſe: Cet Homme, qui, quelques années auparavant eſtoit l'Avocat & le Conſeil des Religionnaires, pour s'eſtre d'abord laiſſé ſe-

duire aux visions de Jurieu sur l'Apocalipse, pousse maintenant la folie, jusqu'à devenir la dupe des plus grossiers & des plus imbecilles de tous les Hommes. Ils lui font accroire toutes les chimeres qu'ils ont eux-mesmes dans l'esprit. On lui dit, * *qu'on a entendu des concerts melodieux dans les airs ; qu'on a veu dans le Ciel un feu lumineux ; qu'une voix celeste a esté oüie sur un costeau pendant une année entiere ; qu'une Fille de sept mois a prophetisé & chanté des Pseaumes, jusqu'à ce qu'elle a esté sevrée* : tout est bon pour lui : *C'estoient*, disoit-il ; *autant de signes dans la Maison d'Israël.* Enfin il porta l'extravagance jusqu'à recüeillir de sa propre main tous les contes ridicules qu'on lui fit, & il en composa

* *Escrit de Brousson, Cayer 6. page 91.*

un

un Ecrit de six cayers, contenant cent cinquante-six pages de trés-petit caractere, que j'ai eu la patience de lire, & qu'il intitula, *Relation des Prodiges du Vivarez.*

On auroit de la peine à croire qu'il fut convaincu de toutes les folies qui y sont contenuës, s'il n'avoit répondu lui-mesme à M. de Basville, lorsqu'il fut interrogé sur cela, *que sa Relation des Prodiges du Vivarez estoit veritable & fidelle, & que son dessein estoit de la donner au Public, aprés qu'il l'auroit retouchée, afin que chacun y pût faire ses reflexions.*

Si Brousson n'avoit jamais donné que dans des visions chimeriques, & n'avoit suivi que des Faux-Prophetes, on pourroit croire, qu'il n'estoit que Fanatique, & que son dessein

dans le Vivarez, eſtoit ſeulement d'y contenter ſon gouſt ſur le ſujet des Propheties ; mais les Déliberations qu'il fit prendre en 1683. le Projet qu'il avoit écrit de ſa main en 1689. & la liaiſon étroite où il avoit eſté avec Vivens, prouvent qu'il eſtoit outre cela ſeditieux, & qu'il avoit deſſein d'y exciter les Peuples à la revolte.

Ce qui ne permet pas d'en douter, c'eſt que dans le temps qu'il y eſtoit le plus occupé à la contemplation des prodiges dont il eſtoit charmé, il n'eut pas plutoſt appris la Paix de Riſwik, qu'il ſongea à en déloger au plus viſte ; voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui, & que le calme dont l'Europe alloit joüir, rompoit toutes ſes meſures.

En effet, la Paix generale fut

publiée en 1697. & Brousson quitta le Vivarez en 1698. Il voulut pourtant visiter ses Freres avant que de sortir du Royaume; ainsi, il alla d'abord à Orange : de-là, prenant sa route par le Bas-Languedoc, il passa par les Cevenes, le Roüergue, le pays de Foix, la Bigorre, le Bearn; & enfin, la Providence, qui le menoit à sa fin, le conduisit à Oleron, où il fut reconnu à son portrait, qu'on avoit envoyé par tout, arresté dans l'Hostelerie de la Poste, & conduit aux Prisons du Chasteau de Pau.

Les Ordres de la Cour estant venus quelques jours aprés, il fut transferé à la Citadelle de Montpellier, pour estre jugé par M. de Basville; non qu'il eust reclamé ce Prisonnier, comme ont dit faussement quelques fols

d'Ecrivains du pays étranger, *pour se donner le plaisir de punir ce fameux Ministre*; mais parcequ'en qualité d'Intendant du Languedoc, le Roi lui avoit attribué la connoissance des affaires de cette nature, & que les crimes de ce Prevenu avoient esté commis dans cette Province.

Le quatre du mois de Novembre de 1698. M. de Basville se rendit à la Citadelle avec les Officiers du Presidial. Brousson fut mis sur la Sellette : il ignoroit encore, que ses Juges fussent informez du projet qu'il avoit fait, d'introduire les Ennemis dans le Royaume. Il avoit bien sçû, qu'Henri son valet, qui en estoit le porteur, avoit esté pris & puni, parceque cela estoit public; mais il croyoit que l'Original de ce Projet, écrit de sa main, n'avoit point

eſté trouvé, parceque M. de Baſville, à qui on l'avoit remis, avoit gardé ſur cela, pendant dix-huit mois, un profond ſecret. Ce qui confirmoit encore Brouſſon dans cette croyance, c'eſt qu'on l'avoit traité juſqu'alors avec beaucoup de douceur, & qu'on ne l'avoit pas meſme lié en le conduiſant à Montpelier: ainſi il parut d'abord devant ſes Juges. avec la confiance d'un homme, qui croit ſeulement, qu'on le peut convaincre d'avoir preſché, & fait des Aſſemblées de Religion; dequoi il ſe preparoit à faire gloire; & tous les Religionnaires de la Province, qui croyoient de lui la meſme choſe, le regardoient comme un Saint qui alloit mourir pour leur Religion, & lui preparoient déja la Palme du Martire.

Cependant ſon procés eſtoit déja inſtruit ſur tous les chefs, & l'on n'avoit que trop de preuves : M. de Baſville vouloit ſeulement dans cette derniere Seance, confondre la vanité de ce Prevenu, & detromper les Religionnaires de la bonne opinion qu'ils avoient de lui ; c'eſt pourquoi il permit, qu'on laiſſaſt écouter, à ceux que la curioſité avoit attirez à la Citadelle, ce qui ſe diroit dans la Chambre du Conſeil, afin que ce faux Apoſtre fuſt publiquement demaſqué.

Lorſque tout le monde eut pris place, on lui permit de parler, & on l'écouta ſans l'interrompre. Dans un Diſcours d'un quart d'heure, qu'il prononça avec beaucoup de fermeté, il dit, qu'il eſtoit Miniſtre de l'Evangile : il avoüa, qu'il en avoit exercé les fonctions en

France ; & enfin , il s'attacha principalement à faire valoir ſa reputation d'Homme d'honneur & d'Homme de bien, qu'il s'eſtoit acquiſe dans ce Royaume , & dans les Pays étrangers. Quand il eut ceſſé de parler, M. de Baſville prit la parole, & lui dit, que puiſqu'il ſe vantoit d'eſtre Miniſtre , on lui demandoit , quel motif il avoit eu dans la conduite qu'il avoit tenuë dans les Cevenes, & ailleurs. Il répondit, que c'eſtoit uniquement de deffendre la verité ; & de ſuivre l'exemple des Apoſtres. M. de Baſville repliqua , en lui demandant, ſi les Apoſtres preſchoient la revolte contre les Puiſſances que Dieu a établies, & faiſoient des Projets contre elles. Il répondit ; que non , & qu'auſſi il n'avoit jamais rien fait

de ſemblable. Sur cette réponſe M. de Baſville fiſt paroiſtre l'original du Projet, &, en le lui mettant devant les yeux, il lui demanda s'il connoiſſoit cette écriture, & ſi les Apoſtres faiſoient de pareilles choſes. A la veuë de cette Piece, Brouſſon, qui, juſques-là, avoit eſté ferme, palit, & ſe déconcerta ; &, aprés quelques momens de ſurpriſe, il prit le parti de nier ſon écriture, & de dire en tremblant, qu'il n'avoit point fait ce Projet. M. de Baſville, qui remarqua le trouble où il eſtoit, ſe contenta de lui dire, qu'au moins alors il n'imitoit pas les Apoſtres, qui ne mentoient point, &, qu'on avoit en main dequoi le convaincre, qu'il ne diſoit pas la verité, quoique, la main levée à Dieu, il euſt juré de la dire.

On lui fist aussitost reconnoistre les Ecrits qui avoient esté trouvez sur lui, pour servir le Pieces de comparaison, & on nomma des Experts: Mais, comme la chose estoit trop visible, au premieres Procedures, il reconnut son écriture, & avoüa tout. Cependant ce qui s'estoit passé sur cela dans la Citadelle fut rendu public le jour mesme. Tous les Religionnaires furent détrompez, & apprirent avec étonnement, que leur pretendu Martir, pour tascher de garantir sa vie, avoit eu la confusion d'avoir ajouté inutilement le parjure au plus grand de tous ses crimes.

Enfin, il fut convaincu, d'avoir esté le principal Auteur des Déliberations de 1683. qui avoient excité tant de troubles, ruiné tant de familles, & fait

répandre tant de sang ; d'estre rentré plusieurs fois en France secretement, pour y soulever les Peuples par ses Discours, & par ses Ecrits ; d'avoir entretenu long-temps une liaison étroite avec Vivens, qui se noircissoit tous les jours de nouveaux assassinats ; d'avoir comploté avec lui de faire entrer les Ennemis dans le Royaume; d'en avoir écrit le Projet de sa propre main ; de l'avoir envoyé aux Ennemis, par Henri qui estoit son valet, & d'avoir eu, depuis ce Projet intercepté, des Conferences secretes avec Huc, qui lui avoit esté envoyé plusieurs fois par le Comte de Schomberg.

Il avoüa tout, aprés avoir fait quelque legere tentative pour pallier ses crimes, & fut condamné, tout d'une voix à la roüe, qui est la peine ordi-

naire des Chefs des Rebelles. Il est vrai que, comme le plus grand de tous ses attentats n'avoit pû estre mis à execution, on lui accorda par un principe d'humanité, l'adoucissement qu'on juge quelquefois à propos d'accorder à ceux à qui l'on croit devoir épargner les plus cruelles douleurs de ce suplice.

Ce Jugement fut executé le mesme jour. Il ne se passa rien de remarquable à sa mort, si ce n'est, qu'il déclara à l'Abbé Crouzet, qui l'assistoit, *que la seule chose qu'il avoit à se reprocher en mourant, estoit d'avoir fait le Projet de la Revolte des Cevenes.*

Ainsi finit ce Fanatique seditieux, laissant à la posterité un exemple terrible des malheurs où se precipitent ceux qui se laissent dominer par un

esprit d'erreur, & emporter par une fureur aveugle de parti.

Il est surprenant, que cet homme, tout fol, & tout seditieux qu'il estoit, ait neanmoins esté regardé, pendant sa vie, par la plupart des Religionnaires, comme un exemple de sagesse & de vertu; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il trouva encore, aprés sa mort, des Ecrivains aussi fols que lui, qui, ne sçachant pas ce qui s'estoit passé à son Jugement, ne firent pas scrupule, de le mettre au rang de leurs Prophetes, & de leurs Martirs, & de répandre par tout des Ecrits, qui portoient pour titre, *Le glorieux Martire de Monsieur Brousson.*

Ce fut dans une Lettre, adressée *aux Fidelles du Languedoc*, & imprimée à la Haye

en 1699. qu'on osa qualifier de ce nom honorable le juste supplice de ce criminel convaincu. La Populace, & les Imbecilles des Religionnaires en furent ébloüis, & continuerent à l'admirer : mais ceux qui avoient veu & oüi ce qui s'estoit passé dans la Chambre du Conseil, quand il fut jugé, detromperent les Gens censez, ses Amis, ses Parens mesmes, qui perdant, la bonne opinion qu'ils avoient euë de lui, se contenterent de le plaindre, & de déplorer son malheur.

Vivens & Brousson estant morts, & la France commençant à joüir au dehors d'une parfaite tranquilité, l'esprit de Fanatisme, qui ne respire que pendant la guerre, & qui paroist éteint pendant la paix, cessa d'agiter les deux Provinces,

où il avoit causé tant de troubles; mais les Disciples secrets à qui ces deux fameux Chefs des Rebelles, & des Fanatiques avoient inspiré leur fureur & leur folie, y demeurerent cachez, en attendant que le calme de l'Europe fust troublé par de nouvelles agitations, qui leur donnassent lieu d'exciter de plus grands orages. C'est ce qui arriva malheureusement quelque temps aprés, & que nous verrons dans la suite de cette Histoire.

Fin du premier Livre.



SUITE DE L'HISTOIRE DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS.

LIVRE SECOND.

LA Paix de Rifwik, qui avoit donné le calme à l'Europe, avoit auffi appaifé les troubles du Vivarez, & des Cevenes. Les Seditieux ne voyant aucune apparence de pouvoir remuer au dedans, tandis que la France feroit tranquile au dehors, fe contentoient de nourrir dans leurs cœurs les inclinations fecretes, qu'ils

avoient à la revolte; mais n'osoient rien entreprendre, ni mettre en campagne leurs Fanatiques, & leurs Faux-Prophetes.

Tout y paroissoit tranquille. Les Religionnaires sembloient estre revenus de leurs égaremens, & rentrez dans leur devoir : on n'y parloit plus d'Assemblées contre les Ordres du Roi : les Pasteurs instruisoient librement leurs troupeaux ; &, si les Nouveaux Catholiques ne profitoient pas, comme ils devoient de leurs Exhortations, du moins ils les écoutoient sans aigreur.

Ce calme, qui avoit commencé en 1697. ne fut pas de longue durée. Le Roy d'Espagne estant mort le premier de Novembre, de 1700. le Duc d'Anjou fut appellé à la succes-

sion de cette Couronne, par le Testament du feu Roy, la proximité du Sang, & la voix des Peuples; & il fut proclamé à Madrid, Roy d'Espagne, le 24 du mesme mois. L'Empereur, qui depuis long temps regardoit ce Trosne comme hereditaire dans sa Maison, ne put, sans jalousie, le voir occupé par un Prince de la Maison de Bourbon. Alors on sentit par tout, que le Demon de la Guerre alloit estre déchaisné; & tous les Estats de l'Europe, sans attendre aucune declaration, commencerent secretement à s'y preparer.

La Renommée n'eut pas plustost répandu dans les Montagnes des Cevenes la nouvelle de ces preparatifs, que les Religionnaires, qui soupiroient toujours aprés le restablissement de

l'exercice public de leur Re
gion, sentirent renaistre leu
esperances. Cependant, tanc
que la Guerre ne fut pas bi
allumée, ils n'oserent se soul
ver ouvertement, mais cor
mencerent à renouveller leu
Assemblées secretes contre l
deffenses. Les Chaires Cath
liques tonnerent d'abord co
tre cette licence; mais enfir
les Pasteurs voyant que leu
cris estoient inutiles, & que
mal augmentoit, ils furent co
traints d'avoir recours aux M
gistrats, & à ceux qui veilloie
à la tranquilité publique, po
arrester ces desordres naissat
. Ainsi, les années 1700. & 170
se passerent du costé des Rel
gionnaires, à convoquer des A
semblées deffenduës; & du co
té des Catholiques, à tasch
de les contenir dans le devoi

ou à les faire punir de leur desobéïssance. Comme on joüissoit encore de quelque ombre de Paix, & que le temps n'estoit pas favorable à une revolte ouverte, les Mutins ne se licencioient qu'à mettre aux champs des Predicans insensez, des Questeurs d'Assemblées, ou des Fanatiques paisibles, qui se contentoient de prophetiser, & de faire esperer aux Imbeciles qui les écoutoient, la délivrance prochaine que Jurien leur avoit promise.

Ce fut alors que parut, dans le Diocése d'usez, une Femme venuë du Vivarez, qui auroit causé de grands desordres, si M. de Basville n'y eust promptement remedié : elle assembloit les Religionnaires, & les exhortoit à se soulever, en répandant en leur presence des lar-

mes de sang, qu'on voyoit e
fectivement couler de ses yeu
en abondance; & en leur d
sant, que Dieu lui faisoit ai
si pleurer miraculeusement l
malheurs de son Peuple: ma
ayant esté arrestée, elle avoi
que, par une indisposition n
turelle, le sang lui sortoit r
glement tous les mois par
nez & par les yeux; & elle f
punie de son imposture.

Enfin, ce fut alors, qu'
s'éleva dans le Vivarez & dai
les Cevenes, un nombre in
ni de Faux-Prophetes, de to
sexe, & de tout âge, dont l
folies, qui n'exciterent que
risée, ou la compassion, & r
causerent aucuns troubles, r
meritent point d'avoir plac
dans cette Histoire.

Au commencement de l'a
née 1702. les Seditieux n'os

rent encore se soulever ouvertement. Quoique la Guerre ne fust pas declarée, les hostilitez avoient commencé : mais ce qu'ils apprenoient du succés de nos Armes, les obligeoit à se contenir ; car ce fut en ce temps-là que la Renommée leur porta l'Action de Cremone, où, quoique les François eussent esté surpris par six mille hommes d'élite que le Prince Eugene y avoit introduit de nuit le 13. de Janvier, par la trahison de quelques Habitans, ils combattirent avec tant de valeur, en sortant de leurs lits, & se rangeant à la hâte sous les premiers Drapeaux qu'ils trouvoient, qu'aprés divers chocs de Soldats & d'Officiers presque nuds, contre des Troupes armées de toutes pieces, preparées à combattre, & com-

mandées par un General de reputation, ils joncherent enfin toutes les ruës de corps morts des Ennemis, & les chaſſerent honteuſement d'une Ville dont ils s'eſtoient déja rendus les maiſtres.

Mais, dés que, vers le milieu de cette année, les Mal-intentionnez eurent appris, que la Guerre eſtoit entierement declarée, que les Armées eſtoient en marche de tous coſtez, & que l'orage, qui avoit long-temps grondé, eſtoit preſt à éclater, ce fut alors que, ne gardant plus de meſures, ils ſe ſouleverent ouvertement, prirent les armes, & laſcherent la bride aux plus furieux de leurs Fanatiques.

Les Peuples ne manquent jamais de pretextes pour ſe ſoulever, lorſqu'ils croyent le pou-

voit faire impunement. Ceux-ci, qui pendant la Paix avoient souffert, sans se plaindre, les sollicitations charitables de ceux qui travailloient à les rendre bons Catholiques, commencerent à crier & à murmurer hautement contre les moyens dont les Ecclesiastiques se servoient pour les obliger d'aller à la Messe, & d'envoyer leurs Enfans aux Catechismes; & ces cris & ces murmures firent tant de bruit, & furent si bien colorez, que quelques Catholiques-mesme s'y laisserent surprendre, & crurent, qu'effectivement on avoit traité les Religionnaires avec trop de severité.

Cependant, ce qui fut d'abord un pretexte à la revolte, fut ensuite la veritable cause de la haine des Fanatiques contre les

Curez, & contre les Eglises. De là, le massacre de tant de Prestres, l'incendie de tant de Temples, la dévastation de tant de saints Lieux, le pillage de tant de sacrez Ornemens, la profanation de tant d'Autels, & le sacagement de tant de Tabernacles : de là enfin, la rage de ces Furieux, contre tous les Catholiques indifferemment, sans que le sexe, ni l'âge, ni le ventre mesme des meres pût mettre les enfans à l'abri de leur fureur.

Ce fut au Village du Pont de Mont-verd, qu'ont vit luire la premiere étincelle de cet embrasement, qui se repandit en mesme temps de tous costez, avec tant de rapidité, qu'il fut impossible d'en arrester le cours, & qui devint ensuite une guerre ouverte, où l'on vit, d'un costé

des Armées de Sujets rebelles, marcher en front de bandiere ; ayant à leur teste leurs Generaux & leurs Prophetes, qu'ils consultoient dans les occasions, & dont les réponses estoient les Oracles qu'ils suivoient exactement : & d'un autre, des Troupes reglées, suivies des Milices du pays, commandées d'abord par des Lieutenans Generaux ; & , quand le mal augmenta, par des Mareschaux de France, qui pendant trois ans,aidez des conseils, du zéle, & de l'activité de M. de Basville, mirent en usage, tout ce que la valeur, la prudence & la politique leur purent inspirer, pour reduire les Revoltez, & remettre le calme dans la Province.

Le 24 du mois de Juillet de l'an 1702 une troupe nombreuse de Gens armez, fondit tambour

battant dans ce Village, sur les dix heures du soir. L'Abbé de Cheyla, Archipreſtre de Mende, & Inſpecteur des Miſſions, y faiſoit alors ſa reſidence; c'étoit à lui principalement qu'ils en vouloient. Le ſilence & le repos de la nuit furent d'abord troublez par des cris de *tuë*, *tuë*, entremeſlez de chants de Pſeaumes, & de coups de fuſils, tirez aux feneſtres, pour intimider & faire cacher les Habitans. Après avoir mis tout le lieu en alarme, & poſé par tout des Sentinelles, ils coururent en foule à la Maiſon de l'Abbé. On avoit arreſté quelques jours auparavant des Religionnaires déguiſez, & ils y eſtoient gardez par deux Soldats. On apprit dans la ſuite, qu'ils avoient juré l'enlevement de ces Priſonniers, & la mort

de l'Abbé, dans une Assemblée de Religion, tenuë la veille, à onze heures du soir dans la Parroisse de Saint Maurice. La Maison fut investie, un des Soldats qui y estoint, tira un coup de fusil, & jetta par terre un des assaillans. Les portes furent aussitost enfoncées à coups de haches; un Paysan, qui en estoit le Rentier, fut la premiere Victime qu'ils égorgerent; le Maistre d'Ecole le fut après lui; les prisonniers furent enlevez; on mit le feu à la Maison; un des Soldats s'évada dans le tumulte; l'Abbé pour se garantir des flames, se refugia avec son Valet & l'autre Soldat dans un cabinet vouté, où il les prepara à la mort qui les menaçoit; ne pouvant plus tenir contre la violence du feu, qui avoit abbatu le toit de la Maison, &

bruslé la Chapelle, où l'on di-
soit ordinairement la Messe, ils se
jetterent par une fenestre dans
le jardin; le Valet voulut fuir,
il fut découvert à la lueur des
flames, & blessé d'un coup de
fusil, dont il mourut quelques
jours après. L'Abbé resta quel-
ques momens sans estre vû;
le Soldat fut apperçû le pre-
mier : on appella le Prophete,
qui se nommoit Esprit Seguier,
pour le consulter sur la desti-
née du Prisonnier : on le fit
mettre à genoux; la troupe en
fit de mesme, les fusils couchez
en jouë : le Prophete trembla,
fut quelque temps en extase; &
dit, *que le Saint-Esprit vouloit
qu'on lui donnast la vie*; on cria;
grace. La Providence voulut re-
server ce Soldat, pour estre un
des trois témoins oculaires du
Martire de l'Abbé : Car c'est

de ce Soldat, qui s'appelloit la Violette, de la femme du Sieur Debaux, & de la veuve du Sieur des Maretz, qui rapporterent ce qu'ils avoient vû & oüi, que l'on a sçû, qu'après qu'ils eurent découvert l'Abbé, ils se jetterent sur lui, en criant, *Voila ce Persecuteur des Enfans de Dieu* : qu'ils le menerent en chemise à la Place publique, où ils faisoient une Assemblée : que là, Esprit Seguier lui dit, que, *s'il vouloit éviter la mort, il falloit renoncer à sa Religion, les suivre, & faire parmi eux les fonctions de Ministre de l'Eternel* : qu'il répondit, *qu'il mourroit plustost mille fois* : que quelques-uns de la Troupe insisterent encore en lui disant, *qu'il estoit bien opiniastre de pouvoir garantir sa vie, & de ne le vouloir point* : qu'il repliqua, *qu'on lui feroit*

plaisir de la lui conserver : mais que s'il en avoit mille, il les donneroit toutes pour sa Religion : que sur cela le Prophete s'écria ; *Et bien, tu mourras donc, ton peché est contre toy :* qu'alors on lui tira un coup de fusil, & qu'en même temps ces Furieux, les haches & les poignards élevez, se ruerent sur lui de tous costez, & ne cesserent de le fraper & de le percer, que lorsqu'ils virent que leurs coups ne pouvoient plus trouver de place sur son corps, qui ne fust ouvert par quelque playe.

Les principaux Chefs de ces Scelerats, qui furent pris & punis quelques jours après, comme nous le verrons dans la suite, confirmerent à-peu-près, les mesmes circonstances de sa mort, que les trois Temoins ocu-

laires avoient déja raportées.

Telle fut la mort cruelle, mais bienheureuse de ce zelé Serviteur de Dieu : Il estoit d'une Famille noble, âgé de cinquante-cinq ans. Dès sa jeunesse il s'estoit consacré à l'Eglise : il avoit esté aggregé à Paris au Seminaire des Missions étrangeres. En cette qualité, il avoit fait le voyage de Siam ; & il travailloit alors depuis plusieurs années, dans les Cevenes, à l'instruction des Religionnaires : ainsi, ceux, pour le salut desquels il veilloit, & prioit sans cesse, furent ses propres Bourreaux.

Il avoit esté averti plusieurs fois, qu'on avoit conjuré sa mort ; & on lui avoit conseillé de demander des Troupes pour sa sûreté, & pour celle du Pays ; mais le peu de soin qu'il

prenoit de ſa vie, lorſqu'il s'agiſſoit du ſervice de Dieu, & la crainte de fouler des Peuples, qu'il regardoit comme ſes Enfans, lui firent negliger ces Avis, & le livrerent ſans deffenſe aux Meurtriers qui le cherchoient.

Cependant, comme il avoit eſté pendant ſa vie le fleau des Méchans, ceux qui ſçavent dequoi ils ſont capables, & que Jeſus-Chriſt meſme ne fut pas exempt de leurs calomnies, ne doivent pas eſtre ſurpris, ſi, en Hiſtorien fidéle, je ne puis taire ici, qu'il ſe répandit après ſa mort des bruits injurieux contre lui. On dit que, la Foy des Nouveaux-Catholiques du Pays eſtant encore infirme & chancelante, il n'avoit pas aſſez ménagé des Vaiſſeaux fragiles: que ſon zele pour eux, avoit

esté meslé de trop d'amertume ; & que cette conduite avoit revolté les Esprits, & porté les Religionnaires à secoüer un joug qu'il ne leur rendoit pas assez leger : Mais enfin, quoique la médisance ait pû inventer, pour tascher de le noircir, la sainteté de sa mort est un témoignage éclatant de la pureté de sa vie.

Le lendemain de cette sanglante execution, aprés que la Troupe meurtriere se fut retirée, & que le jour eut manifesté les crimes de la nuit, son corps fut trouvé sur le Pont de Mont-Verd, où il avoit esté traîné, & laissé avec les autres victimes de leur fureur : il fut porté dans l'Eglise de Saint Germain de Calberte, où on lui rendit les honneurs funebres, & où il fut mis dans le Tom-

beau qu'il avoit choisi lui mesme.

Pour faire voir, que les Rebelles agissoient de concert avec nos Ennemis, & n'attendoient, que de nous voir aux prises avec eux, pour arborer l'Etendart de la revolte, je dois faire remarquer ici, que la France avoit declaré la Guerre le second du mois de Juillet de l'an 1702. & que ce fut precisement vingt-deux jours après, que ce soulevement arriva; comme si le choc des Armées, qui alloit commencer au dehors de ce Royaume, eust esté le signal des troubles qu'ils vouloient exciter au dedans.

On n'a jamais pû sçavoir au juste le nombre de ces Scelerats, parcequ'ils ne le sçavoient pas bien eux-mesmes, s'estant amassez par pelotons de divers

endroits. Le bruit se répandit pourtant d'abord, qu'ils estoient plus de quatre cens : peut-estre la peur, qui grossit les objets, fit croire leur Troupe plus grosse qu'elle ne l'estoit effectivement ; mais ce qu'il y a de certain, & dont on jugea par les hurlemens qu'ils poussoient, les corps de garde qu'ils poserent, & les ravages qu'ils firent, c'est qu'elle estoit très-nombreuse, & bien pourvuë de toutes sortes d'armes.

Cependant, la facilité qu'ils trouverent à surprendre un Village ouvert de tous costez, à une heure où presque tous les Habitans estoient endormis, leur donna l'audace de marcher ailleurs ; &, les mains encore teintes du sang qu'ils venoient de répandre, ils coururent à Feugieres, où ils égorgerent le Cu-

re, brûlerent l'Eglise & la Mai
son Presbiterale : de là, ils mon
terent au Village de Saint Mau
rice, pour en faire autant ; mai
le Prieur, qui les vit venir de
loin, ayant fui, ils y pillerent
ce qu'ils pûrent emporter ; &
fatiguez de meurtres & d'incendies, mais non encore rassasiez de crimes, ils s'allerent reposer sur le haut de la Montagne, & cacher dans les Bois, pour en sortir, & recommencer leurs ravages, lorsqu'ils auroient pris haleine.

A peine y eurent-ils resté le temps qu'il falloit pour se delasser, qu'ayant esté avertis, que les Curez du voisinage estoient assemblez à saint Germain, pour les obseques de l'Abbé, ils sortirent des Forests, comme la foudre sort des nuages, & fondirent de ce côté-là, à l'heure mes-

me qu'on le mettoit au Tombeau : mais un Habitant du lieu, qu'ils trouverent en chemin, leur ayant fait accroire, que les Bourgeois estoient en armes, il détourna l'orage, qui alla tomber sur saint André de Lancize, où ils brûlerent l'Eglise & la maison Curiale ; massacrerent le Maistre d'Ecole ; precipiterent le Curé du haut du Clocher, où il s'estoit refugié, & le livrerent ensuite à ses propres Parroissiens, qui l'égorgerent, après lui avoir coupé le nez & les levres.

De là, sans differer un moment, ils marcherent au Chasteau de la Devese, & l'investirent pendant la nuit. Comme cette Maison appartenoit à un Gentilhomme, ancien Catholique, elle estoit la retraite des Prestres & des Religieux du Pays ; c'est ce

qui y attira les Revoltez. Ils s'en firent ouvrir les portes : ils ſçavoient qu'il y avoit des armes ; ils les demanderent ; peut-eſtre s'en ſeroient-ils contentez ; on les refuſa : ce refus excita leur rage ; ils tuerent d'abord le Rentier ; ils poignarderent enſuite M. de la Deveze, ſon Frere & ſon Oncle : ſa Sœur, qui eſtoit une jeune Fille, effrayée de tant de meurtres, leur demanda en vain la vie à genoux, les larmes aux yeux ; ni ſon ſexe, ni ſa jeuneſſe, ni ſes pleurs, ne purent fléchir ces Ames feroces : ils l'égorgerent impitoyablement, & aprés elle, ſa Mere, qui, dans cette nuit funeſte, avant que d'expirer, vit nager dans le ſang toute ſa famille, & fut la derniere victime de leur fureur : non contens de ces maſſacres,

ils mirent le feu au Chaſteau, aprés l'avoir pillé ; & un peu avant le jour, ils ſe retirerent, à la lueur des flames qui le reduiſoient en cendres.

Les nouvelles de ces attentats, l'ouvrage de trois jours ſeulement, volerent d'abord de tous coſtez, & jetterent l'épouvante dans tout le Pays. La pluſpart des Paſteurs prirent la fuite : les Troupeaux furent diſperſez : les Egliſes devinrent deſertes : les Catholiques tremblerent : des Religionnaires, les uns ſe joignoient aux Revoltez; les autres, faiſant des vœux pour eux, preſtoient ſecretement les mains à leurs entrepriſes ſacrileges.

M. de Broglie, & M. de Baſville, toujours attentifs, & toujours veillans au ſervice du Roy dans la Province, reçûrent, par

dant ces trois jours, Couriers ſur Couriers ; & n'avoient pas plutoſt appris un malheur ; & donné leurs ordres pour y remedier, qu'ils en apprenoient auſſi-toſt de nouveaux, qui les obligeoient à donner inceſſamment de nouveaux ordres.

L'experience des troubles qu'ils avoient vû s'élever il n'y avoit pas long-temps, & qu'ils avoient promptement calmez, leur fit d'abord croire, qu'il en ſeroit de meſme de ceux-ci. Ils conſideroient, d'un coſté, que la violence de ces mouvemens eſtoit à craindre ; d'un autre, qu'il eſtoit dangereux de trop allarmer les Peuples, au commencement d'une grande Guerre : ainſi ils prirent le parti, d'aller auſſi toſt eux-meſmes ſur les Lieux, afin de raſſurer, par leur préſence, les Eſprits déja trop

effrayez, & de mettre en mesme-temps en mouvement, toutes les Milices du Pays, afin de s'opposer aux progrès de la revolte.

M. de Broglie partit le premier, après avoir fait prendre les devans aux Milices. M. de Basville, qui relevoit à peine d'une grande maladie, le suivit, & se fit porter à Alais, après avoir establi une Chambre de Justice, tirée du Presidial de Nismes, laquelle eut ordre d'aller sieger à Florac; ainsi la Justice marchoit avec les armes, afin que, dans les chastimens qu'on alloit faire, les Innocens ne fussent pas confondus avec les Coupables.

Ce fut un bonheur pour la Province, que M. de Broglie, qui, avant ce soulevement, avoit demandé à la Cour, d'en estre rappellé, s'y trouvast encore:

car si, dans la suite, il lui fut impossible de contenir ces Furieux avec des simples Milices, il est du moins bien certain, qu'il en arresta d'abord la premiere Fougue; & les obstacles que trouverent ceux, qui, après lui, vinrent successivement commander en Languedoc, avec un grand nombre de Troupes reglées, firent assez connoistre à tout le monde, qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'il n'eust réussi; & combien il estoit difficile, sans aucunes Troupes, d'exterminer une Hidre, dont on n'avoit pas plustost coupé les testes, qu'il en renaïssoit d'autres en mesme-temps, & à laquelle tous les Habitans d'un Pays couvert de montagnes & des Forests, donnoient des retraites assurées, & fournissoient sans-cesse des alimens.

M. de Broglie arriva à Saint Germain de Calabre, le vingt-neuf de Juillet. Il avoit appris en chemin, que les Fanatiques estoient allez du costé de Barre, & le vingt-sept il avoit donné ordre à Poul, de marcher toute la nuit de ce costé-là, avec la Compagnie de Fusiliers qu'il commandoit.

Poul estoit un vieux Officier, que M. de Basville avoit attiré depuis peu dans les Cevenes, jugeant bien qu'il en pourroit un jour avoir besoin. Comme nous aurons à parler souvent de lui dans la suite, je dois dire ici, qu'il estoit d'une taille haute, homme de teste & de main, infatigable, severe, intrepide: il avoit servi dans sa jeunesse, en Hongrie, en Allemagne; & il venoit de se signaler en Piémont, par un Action d'éclat,

que je crois devoir rapporter ici, pour le bien faire connoiſtre.

Un Capitaine des Barbets des Ennemis, fameux Partiſan, nommé, Barnabaga, ayant eſté grondé par ſon General, de s'eſtre laiſſé battre par Poul, il lui promit, que dans moins de quatre jours il auroit ſa revanche, & lui porteroit ſa teſte. Poul en fut averti; & le lendemain, avec vingt hommes ſeulement, il alla ſurprendre de nuit ce Rodomont, dans un Village, où il ſe croyoit en ſûreté, ayant plus de deux cens Soldats, mais diſperſez: & Poul fit effectivement, ce que l'autre s'eſtoit vanté de faire.

Tandis que, d'un coſté, Poul s'acheminoit où il avoit eu ordre d'aller; & que de Miral, Colonel d'un Regiment de Mi-

lice, marchoit d'un autre, ſur les ordres qui lui avoient auſſi eſté donnez, M. de Broglie, avant que de ſe rendre à ſaint Germain, paſſa au Pont de Mont-Verd, avec deux Compagnies de Fuſiliers, ſuivant les Revoltez à la piſte, perçant les Bois, grimpant les Montagnes, & marchant jour & nuit pour tomber ſur eux: mais ils furent ſi bien avertis de ſa marche par les Habitans du Pays, que quelque diligence qu'il pût faire, il lui fut impoſſible de les rencontrer.

Poul fut plus heureux; il ne fut pas pluſtoſt arrivé à Barre, à la pointe du jour, qu'un de ſes Eſpions vint l'avertir, qu'en deſcendant de la Deveze, ils s'eſtoient allez camper dans la petite Plaine de Font-Morte, entre deux Vallons: Il y alla,

te, ont fait prendre, aux Ignorans, la ferocité brutale de nos Fanatiques, pour la noble intrepidité des Heros. Ces deux Scelerats furent jugez à Florac; avec un autre, qu'on y avoit aussi amené. Esprit Seguier fut bruslé vif, au Pont de Mont-Verd : Pierre Nouvel fut roüé, à la Deveze: le troisiéme, qui estoit moins coupable, fut pendu à saint André de Lancize, & cinq autres de la mesme Troupe, qui avoient esté pris, & conduits à Alais, furent jugez par M. de Basville,& executez en differens endroits des Cevenes: ainsi, tous les Lieux qui avoient esté les témoins de leurs crimes, le furent de leurs chatimens, & virent allumer des buchers, & dresser des échafaux pour les punir, presque dans le mesme temps que les Eglises, qu'ils avoient

avoient bruſlées, fumoient encore, & que la Terre eſtoit teinte du ſang innocent qu'ils avoient répandu.

Cette deroute, ces exemples, & la preſence de M. de Broglie, & de M. de Báſville, raſſurerent le Pays, & intimiderent les Fanatiques. La plupart, qui n'eſtoient pas connûs, ſe retirerent dans leurs Maiſons, & y demeurerent tranquillement, comme s'ils n'avoient rien fait: les plus coupables s'allerent cacher dans les plus ſecretes cavernes des Montagnes; & quoique pendant trois jours, on fiſt des détachemens, qui battoient ſans ceſſe la campagne de jour & de nuit, on ne vit plus de Gens attroupez, & les deſordres ceſſerent.

Le calme ſembloit eſtre revenu; les Curez qui avoient

fuy, retournoient dans leurs Parroisses ; les Catholiques revenoient de leur frayeur, & les Religionnaires consternez, paroissoient n'oser plus rien entreprendre. Dans cette situation, M. de Broglie, qui par la raison que nous avons déja dite, croyoit dangereux de trop alarmer le pays, fut extremement surpris, à son retour de Saint Germain, de trouver au Pont de Mont-Verd ; M. le Comte de Peire Lieutenant general de la Province, avec toute la Noblesse de ces cantons, à la teste d'une petite Armée de prés de deux mille hommes, dont la marche pouvoit avoir contribué à faire cacher les Revoltez ; mais qui pourtant, quoiqu'ils eussent accouru au secours avec toute la diligence possible, n'estoient arrivez, que

dans le temps qu'il n'y avoit plus d'Ennemis en campagne.

On estoit alors dans le fort de la moisson ; la plusparte de ces Troupes en avoient esté tirées : elles estoient absolument inutiles, & fouloient les Lieux où elles passoient ; ainsi, M. de Broglie, après avoir remercié ceux qui les avoient amenées, crut les devoir congedier, & renvoyer chez eux des gens qui y estoient necessaires, & dont il n'avoit plus besoin.

Cependant, comme dans la suite les choses tournerent autrement qu'on n'avoit lieu de croire, & que les bons & les mauvais succès tombent ordinairement sur ceux qui commandent, il y eut des gens qui, quelque temps après, blamerent M. de Broglie, de s'estre privé de ce secours : mais, quoiqu'on

ait pû dire, il est certain que la prudence vouloit alors, qu'on renvoyast des gens qui estoient à charge au Pays, & qui, par leur nombre, répandoient dans la Province une image de Guerre civile, que les Mal-intentionnez regardoient avec plaisir dans le cœur du Royaume, tandis que les armées estoient aux mains au dehors.

Quoique, par la fuite des Revoltez, & la cessation des desordres, il semblast que l'orage estoit entierement appaisé, M. de Broglie & M. de Basville ne se fierent point à ce calme; ils estoient trop bien instruits des mauvaises intentions des Religionnaires, & par ce qu'ils voyoient eux-mesmes, & par leurs Espions, qui les tenoient continuellement avertis de ce qui se tramoit de plus

ſecret dans le pays : Ainſi comme les Villages du Pont Mont-Verd, du Colet, des Ayres, de Barre, & du Pompidou, eſtoient, pour ainſi dire, les clefs des Cevenes, ils établirent en chacun de ces lieux là, une Compagnie de Fuſiliers, avec ordre à ceux qui les commandoient, d'obéir à Poul, qui, depuis la deroute de Font-Morte, eſtoit devenu la terreur des Fanatiques.

Ce ne fut pas la ſeule precaution qu'ils prirent ; ils ſçavoient que la Guerre, qui avoit donné aux Habitans des Montagnes, l'audace de ſe ſoulever, avoit auſſi fait prendre à ceux de la Plaine, la licence de convoquer des Aſſemblées : Et, afin de contenir en meſme temps les uns & les autres, ils tirerent, des Garniſons de Niſmes, de

Sommieres, d'Ayguemortes, & de Montpellier, des détachemens, qu'ils posterent à Uchau, à Coudognan, au Cayla, & à Calvisson, & donnerent des instructions par écrit à ceux qui les commandoient, avec ordre d'executer ce qui leur seroit ordonné par Saint-Cosme, Colonel d'un Regiment de Milice, & Inspecteur de ces Cantons.

Les desordres avoient commencé le 25 de Juillet, le 28 tout fut tranquile; le 2 d'Août ces postes furent garnis: il n'estoit pas possible de faire plus de diligence, ni de prendre plus de precautions. Cependant le pays, que l'on avoit à contenir, estoit si vaste, & si favorable aux Revoltez, par ses Bois, les Montagnes, & encore plus par les mauvaises dispositions de ses Habitans, qu'il estoit impossi-

ble de le garder par tout également, avec le peu de Troupes que l'on avoit alors ; ainsi pour ne rien negliger, ils envoyerent des Armes & des Munitions de Guerre aux Lieux les plus exposez ; avec ordre aux Communautez d'armer au besoin les Catholiques, d'agir de concert avec ceux qui commandoient les Milices & les Détachemens, & de veiller tous ensemble à la sureté publique.

Malgré toutes ces précautions, ils jugerent bien qu'on ne seroit pas long-temps sans entendre parler des Fanatiques, & sans voir de nouveaux Spectacles ; c'est pourquoi, ils crurent devoir avertir la Cour du danger dont la Province estoit menacée, & de ce qu'ils avoient fait pour le prevenir ; & leur

conduite y fut entierement approuvée.

Ils alloient cependant eux-mesmes par tout où leur présence estoit necessaire, exhortant les uns, menaçant les autres. A leur exemple, chacun estoit attentif à son devoir : on faisoit bonne garde aux Postes ; les Partis battoient jour & nuit la Campagne, pour empescher les Assemblées, desarmer les Gens suspects, chercher & arrester les Coupables, qui avoient esté dénoncez par ceux qu'on avoit punis : Et la Chambre de Florac, & M. de Basville, jugeoient sans cesse les Prisonniers qu'on leur amenoit de tous costez.

Tandis que tous ceux qui veilloient à la tranquilité publique, estoient en action dans la Province, pour empescher de

nouveaux soulevemens, les Fanatiques, qui avoient esté seulement étourdis du coup qu'on leur avoit porté, formoient, dans les Cavernes où ils s'estoient cachez de nouveaux projets de revolte. L'on avoit crû, que les executions terribles qu'on venoit de faire des plus Scelerats, auroit fait perdre aux autres l'envie de les imiter; mais on avoit à faire à des Fols, sur qui les exemples ne faisoient rien, & que les gibets, les rouës, ni les buchers ne pouvoient rendre Sages. On apprit mesme par la suite, qu'on avoit par là, irrité le mal, au lieu de le guerir; parceque ces Furieux s'allerent folement mettre en teste, qu'ils estoient en droit d'user de represailles sur tous les Catholiques qui tomboient entre leurs mains.

Comme ils s'apperçurent qu'on veilloit de prés sur leur conduite, ils tinrent leurs desseins plus cachez : Les Emissaires qu'ils envoyoient de tous costez, pour rassembler secrettement ceux qu'ils sçavoient être de leur parti, & pour en débaucher d'autres, n'alloient que de nuit, & par des routes qui n'estoient connuës qu'à ceux du pays. Quand ils virent que, par leurs sourdes pratiques, leur nombre alloit considerablement grossir, de la jonction de tous les Fanatiques & de tous les Seditieux de leur connoissance, ils firent dessein de se diviser en diverses troupes, soit pour subsister plus facilement, soit pour faire des ravages en divers lieux à la fois, & obliger les Troupes Catholiques à se diviser aussi. Il y avoit alors dans le pays

un fameux Scelerat, nommé Laporte, il avoit esté Disciple de Vivens, &, comme Broußon, il avoit esté fait Ministre de la façon de ce Prédicant. Après la mort de son Maistre, il avoit fuy dans les Pays étrangers, & exercé son Ministere dans un Regiment de Refugiez. Le bruit de la déclaration de la Guerre, & l'envie de soulever les peuples l'avoient fait revenir dans les Cevenes, & il s'étoit signalé parmi les Revoltez, par sa cruauté, & par son audace, au massacre de l'Abbé de Cheyla.

Ces raisons le firent choisir, pour commander la premiere Troupe, à la place d'Esprit Seguier. Il est vrai que celui-ci avoit uni en sa personne les Charges de Commandant, & de Prophete; mais comme il n'avoit pas esté heureux, on ne-

ſolut de les ſeparer, & on voulut, que Laporte ſe contentât de la premiere, & prit Salomon Couderc, pour ſon homme de Revelations. Cependant, afin de le conſoler de cette diminution d'honneur, ou pour donner plus de relief à ſa nouvelle dignité, il fut qualifié, *Colonel du Regiment des Enfans de Dieu.*

Laporte avoit un neveu, nommé Roland, qui avoit paſſé ſa jeuneſſe dans un Regiment de Dragons: il y avoit un peu appris comment on faiſoit les Enrolemens des Soldats, le choix des Officiers, les Marches, les Attaques, les Retraites, les Embuſcades: il eſtoit d'ailleurs, audacieux, cruel, infatigable. Son Oncle fut bien aiſe de l'avancer, & en ſa conſideration, ou pour les bonnes qualitez qu'on re-

connut en lui il fut destiné pour estre mis à la teste d'une seconde Troupe, subordonnée pourtant à celle que commandoit son oncle, qui par bienseance, retint quelque autorité sur lui.

Castanet, un des Gardes des Bois de la Montagne de l'Aygoal, fut choisi pour commander la troisiéme. Il estoit, à peu prés, de la taille & de la figure d'un petit Ours, dont il avoit d'ailleurs toute la ferocité: mais, comme dans son enfance, on lui avoit appris à lire, & à écrire, & qu'il avoit passé sa vie dans la solitude des Forests, il avoit tasché de réparer du costé de l'esprit, ce que la nature lui avoit refusé de celui du corps, en s'appliquant dans la retraite à étudier, la controverse, & à composer mesme

des Sermons qu'il prononçoit dans les Assemblées, avec tant d'emphase, qu'il passoit parmi les Fanatiques, pour le plus grand de leurs Predicans.

Tels estoient les trois personnages que les Revoltez choisirent pour mettre à leur teste; & il est certain, que le fameux Triumvirat de l'ancienne Rome ne fit pas autrefois plus de bruit dans l'Italie, que ces trois insignes Scelerats en firent alors dans les Cevenes.

Cependant les Fanatiques, se voyant bridez dans les Montagnes, par les Postes qu'on avoit occupez, avant que d'oser se remettre en campagne, firent dessein de fortifier leur parti, par la jonction des Revoltez de la Plaine. Laporte y avoit déja fait un voyage, pour sonder les Esprits, & sçavoir quel

secours il en pouvoit esperer ; il les avoit trouvez bien disposez, mais hesitans à se déclarer, à cause que les Garnisons des Places voisines les tenoient en crainte ; &, dans le temps qu'il se preparoit à leur envoyer son neveu Roland, pour les y solliciter, il fut agreablement surpris d'apprendre, par un Exprés qui lui fut envoyé de la Vau-Nage, qu'on avoit resolu de se soulever, & que cela avoit esté ainsi arresté, dans une Assemblée generale, qui s'estoit tenuë auprés de Vauvert. Roland ne laissa pas de partir, & de s'y rendre avec une Lettre de son oncle, pour les remercier de la resolution qu'ils avoient prise, & haster leur soulevement. Mais avant que je passe aux choses que j'ai à raconter, il est necessaire, que je donne ici une des-

cription abregée de ce pays ; parcequ'il a esté le Theatre, où se sont passé les sanglantes Scenes que nous verrons bientost.

En descendant des Montagnes des Cevenes, avant que d'arriver à la Plaine qui est à leur Midi, on trouve un long & large Valon, rempli de tant de Villages, qu'ils semblent se toucher les uns les autres. Celui de Nages qui estoit autrefois un des principaux, a donné le nom au Valon, & l'a fait appeller, en langage du pays, *la Vau-Nage*, comme qui diroit, le Valon de Nages. Calvisson, qui est situé au milieu, & qui a pour Seigneurs les Descendans de ce Nogaret, que l'Histoire a rendu fameux, est aujourd'hui le plus grand & le principal Bourg de cette contrée. Du

temps que l'Edit de Nantes subsistoit, les Pretendus Reformez y comptoient une trentaine de leurs Eglises, & autant de Temples ; & à cause de cela, ou de l'agrement, & de la fertilité de ce canton, ils l'appelloient ordinairement *la petite Canaan*.

Ce Valon est accompagné d'une grande & belle Plaine, qui a la Ville de Nismes, au Levant, la Mer, au Midi, & la Riviere de Vidourles au Couchant. Cette Plaine est aussi peuplée que ce Valon : mais, comme dans l'un ni dans l'autre, il n'y a presque plus d'anciens Catholiques, le voisinage, & le commerce des Cevenes y avoient alors porté par contagion l'esprit de Fanatisme, & de Revolte, qui avoit penetré jusques dans la Ville de Nismes, dont il avoit infecté toute la Po-

pulace, & quelques-uns mesme des principaux Habitans.

Il est aisé de juger que Roland ne fut pas plutost arrivé sur les Lieux, qu'il se trouva en pays de connoissance; & qu'il eut le plaisir de voir, devant ses yeux, une abondante Moisson de Fanatiques & de Seditieux. D'abord il parcourut secrettement & de nuit, tous les Villages à sept ou huit lieuës à la ronde: il fit par tout des Assemblées des principaux Rebelles; & l'on sçut quelques jours aprés, de ceux qui s'y estoient trouvez, qu'il leur avoit representé en Homme de Guerre, & en Homme de Revelations, car il estoit l'un & l'autre: *qu'il s'agissoit de la Cause de Dieu, & de la Délivrance de son Eglise: qu'ils retireroient mille avantages de leur jonction avec*

leurs Freres des Montagnes : qu'ils y trouveroient des Bois & des Cavernes pour se retirer ; des Hameaux & des Maisons champestres, pour se nourrir ; que mesme dans la Saison où l'on alloit entrer, les Chastaignes seules, qui estoient prestes à tomber des Arbres, & les Fontaines qui couloient par tout, leur fourniroient abondamment daquoi subsister ; qu'ainsi, ils ne fussent en souci de rien : que l'Esprit lui avoit dit : que le Ciel feroit des Miracles en leur faveur ; que pour lui, il feroit son devoir dans les Expeditions Militaires ; qu'il n'y estoit pas novice ; & que, selon les occasions, il sçauroit profiter de l'avantage des Lieux, ou pour attaquer, ou pour se rallier, ou pour se retirer en bon ordre.

Enfin, ce Prophete Dragon les exhorta si bien, & leur donna

si bonne opinion de lui, qu'ils le prierent de se mettre à leur teste, & de les mener où il voudroit. Il accepta ce parti : mais il leur fit comprendre qu'il falloit encore attendre quelques jours, afin que tous les Revoltez se pussent soulever à la fois. Cependant il commença à faire des Enrolemens, à choisir des Officiers, & à cottiser les Religionnaires, qui ne pouvoient pas porter les Armes; afin que ceux qui n'auroient point de part aux perils, contribuassent au moins aux fraix de l'Armement, & à la subsistance des Troupes qu'on alloit mettre en campagne.

Comme les Fanatiques n'agissoient que de nuit, & que tous les Habitans du pays, qui estoient à leur devotion, gardoient un profond silence sur

leurs démarches, toutes ces choses furent concertées par eux, avec tant de secret, qu'il fut alors impossible de découvrir leurs desseins; ils eurent mesme la précaution de faire courir le bruit, que les Chefs de leur parti avoient pris la fuite, & estoient allez du costé de Marseille, dans le dessein de s'y embarquer, & de ne plus revenir, afin de faire croire, qu'ils ne songeoient plus à se soulever.

Cependant, malgré toutes les précautions qu'ils prenoient pour cacher leurs desseins, ceux qui veilloient à la tranquilité publique les observoient de si prés, qu'ils découvrirent deux de ces Assemblées nocturnes, que les Religionnaires faisoient, à ce qu'ils disoient, pour prier Dieu; mais dans lesquelles ils formoient toûjours les Projets de

avoit mis des Detachemens, & qu'il devoit disner à Vauvert, ils s'y rendirent tous separement de differens endroits, & se joignirent dans un Cabaret. Comme, ce jour là, c'est la coûtume des Gens de Village, de s'y assembler, & qu'ils ne portoient aucunes Armes, on ne se douta de rien. Cependant, de la Chambre où il estoient, Bousanquet ayant veu passer dans la ruë celui qu'ils cherchoient, dit à ses Satellites, ces propres paroles, ainsi qu'on le sçut quelques jours aprés de deux d'ent'eux qui furent pris : *Mes Freres, voilà nostre ennemi qui passe, demandons à Dieu si c'est sa volonté qu'il soit tué par nous.* Alors la Troupe de ces Meurtriers se mit en prieres, le Prophete trembla, tomba par terre, demeura assoupi quelques momens, & puis, s'estant relevé, il

il leur dit, *que l'Eſprit venoit de lui declarer qu'il falloit tuer M. de Saint-Coſme.*

Il n'en fallut pas davantage pour les determiner. Ils le ſuivirent ſur les quatre heures du ſoir, lorſqu'il partit de là pour s'en retourner chez lui au Chaſteau de Boiſſieres; &, prenant le temps qu'il avoit fait arreſter ſa Chaiſe roulante, & qu'il en eſtoit ſorti, quatre ſe ſaiſirent, tout d'un coup, des armes qu'il y avoit laiſſées, ſe jetterent ſur lui, & le maſſacrerent, tandis que les autres ſe jetterent auſſi ſur un Valet à cheval, qu'ils laiſſerent pour mort ſur le grand chemin, & qu'un petit Laquais, qui menoit la Chaiſe, ſe ſauva tout effrayé, en criant au ſecours, qui n'arriva pourtant qu'après que le coup fut fait, & ne ſervit que

pour emporter le corps de son Maistre, où il avoit eu dessein d'aller. Bousanquet & deux ou trois de ses Complices, furent pris quelques jours aprés; & expierent sur la roüe, le crime qu'ils avoient commis.

Cependant les Rebelles s'arresterent alors à cet assassinat, & ne pousserent pas plus loin leur fureur. On ne sçavoit encore rien, ni du Projet qu'ils avoient fait de reprendre les Armes, ni du choix de ceux qui les devoient commander, ni des differentes Troupes qu'ils avoient resolu de mettre aux champs, ni de la jonction des Revoltez de la Plaine, avec ceux des Montagnes. M. de Basville qui connoissoit le Pays, & les mauvaises intentions des Habitans, ne laissoit pas de soupçonner qu'il se formoit en

secret quelque orage qui écla-teroit bientost : il s'en expli-quoit ainsi dans les Lettres qu'il écrivoit à la Cour ; & il estoit sans-cesse appliqué à penetrer les desseins des Fanatiques.

Mais il avoit beau faire, les Espions qu'il avoit par tout, l'avertissoient bien des mouve-mens des Rebelles ; mais on ne pouvoit penetrer leurs desseins secrets. Ceux qui estoient pris & punis, ne parloient point: les génes, les gibets, les roües, ne pouvoient leur arracher une seule parole, dont on pût tirer le moindre éclaircissement; par-ceque tel est le caractere de l'es-prit humain, que le faux en-testement, & la folie, lui don-nent la mesme constance, & la mesme fermeté, que la foy éclai-rée, & la veritable sagesse: ainsi, il estoit impossible de sçavoir rien

de precis ; & il ſembloit meſme, qu'avec le précautions qu'on avoit priſes, il n'y avoit plus à craindre de ſoulevement general.

Une raiſon, que nous avons déja touchée, empeſchoit les Revoltez de ſe remettre en campagne : ils eſtoient attentifs, à leur ordinaire, aux affaires du dehors, pour regler ſur elles leurs mouvemens : ils attendoient une occaſion favorable, & elle ne ſe preſentoit pas encore ; au contraire, tout ce qu'ils apprenoient du ſuccés de nos Armes, leur abbatoit le courage. Le Roy d'Eſpagne venoit de paſſer la Mer, commandoit en perſonne l'Armée d'Italie, & remportoit tous les jours des avantages ſur ſes ennemis. Le Marquis de Villars, depuis fait Mareſchal de France, avoit

passé le Rhein, battu le Prince Loüis de Bade, & faisoit trembler l'Allemagne. Par tout ailleurs le Ciel favorisoit encore la justice de nos Armes; & nos prosperitez au dehors, faisoient craindre aux Rebelles d'estre accablez au dedans, s'ils prenoient ce temps-là, pour se soulever ouvertement.

Ainsi pendant les premiers jours du mois de Septembre, ils se contenterent de faire en plusieurs lieux à la fois des Assemblées de Religion, si l'on peut donner ce nom à des attroupemens nocturnes de Gens armez. Ils en firent trois alors, presque en mesme temps, de deux ou trois cens personnes, à Vabre en Vivarez; à Caveirac, dans le Diocese de Nismes, & à Mondagout, dans celui d'Alais. C'estoit là, que

leurs Predicans se signaloient par de longs Discours, qui rouloient ordinairement, comme on l'apprenoit de ceux qui s'y estoient trouvez, sur des Invectives grossieres contre l'Eglise Catholique ; des Exhortations à desobeïr aux ordres du Roy, & des Imprecations contre les Curez, & contre les Eglises. C'estoit là, qu'aprés que les Predicans avoient joüé leur rôle, les faux Prophetes, de l'un & de l'autre Sexe joüoient le leur à leur tour ; &, en fanatisant, inspiroient à ces Furieux les massacres des Prestres & des Anciens Catholiques, les incendies, & les pillages des Saints Lieux.

Ces trois Assemblées, & quelques autres, qu'ils firent aussi alors, furent découvertes & dissipées, par la vigilance de M.

de Broglie, qui, jour & nuit, envoyoit des Détachemens de tous costez. On y prit des Predicans & des Fanatiques, qui furent punis ; & M. de Basville, qui estoit sur les Lieux, donnoit toute son application à prevenir l'orage qu'il apprehendoit.

Jusques là cependant, quelque envie qu'ils en eussent, ils n'avoient encore osé se mettre aux champs, & reprendre les Armes ouvertement : mais vers la fin de ce mois, il semble que l'échec que nous eûmes à Vigo, leur donna l'audace de faire quelque chose de plus que de prescher la revolte : en effet, la nouvelle de la perte que nous y fimes, ne fut pas plustost répanduë, que les trois Troupes des Revoltez, commandées, par Laporte, Ro-

land, & Castanet, marcherent tambour battant, & ne garderent plus de mesures : car il est remarquable que ce malheur arriva le 23 de Septembre, & que huit ou dix jours aprés, ces Scelerats recommencerent à faire des ravages.

Le pays que l'on avoit à garder, estoit de quarante lieuës d'étenduë, depuis le Saint-Esprit jusqu'à Mende : il estoit rempli de Montagnes, de Bois, de Cavernes, & de Hameaux, qui estoient les Tanieres de ces Monstres. Les lieux, dont on pouvoit tirer du secours, comme Alais, Saint-Hipolite, & les autres, estoient extremement éloignez. Nous n'avions que quelques Compagnies de Fusiliers, & des Milices Bourgeoises, qui n'osoient regarder les Fanatiques, dont les cruau-

ez recentes, avoient jetté par tout l'épouvante. Les Détachemens que l'on avoit mis dans les Postes que nous avions occupez, garantirent veritablement les gros lieux des Cevenes de cette premiere irruption des Revoltez; mais il fut impossible d'empescher que les Parroisses Champestres, & éloignées de toute défense, ne fussent exposées à leur fureur.

Ils se rüerent d'abord, & toujours de nuit, les uns, sur celle de Saint Privat de Vallongue, & les autres, sur celle de Saint Hilaire de Lavit : ils y pillerent les Eglises & les Maisons Curiales : ils y mirent le feu, & les flames reduisirent en cendres ce qu'ils ne purent emporter. Cinq ou six autres Parroisses écartées, & éloignées des Habitations, eurent le mes-

me fort ; & le sang des Pres
& des Anciens Catholiques,
recommença à couler, suivi
prés les incendies de leurs M
sons, & de leurs Eglises.

Le Prieur de Saint Ma
de Bobaux, homme fort â
& Pasteur brûlant de zele,
ne voulut point abando
son Troupeau : Gardez,
avoit long temps travaillé
la Religion, sous l'Abb
Cheyla : Jourdan, Capitain
Milice, qui s'estoit attiré
dignation des Rebelles, p
qu'il avoit tué le fameux
vens, & quelques autres enc
furent alors massacrez : les
par la Troupe de Laporte,
autres, par celle de Rolan
de Castanet.

Ces incendies, ces pilla
& ces meurtres repandiren
nouveau, l'allarme dans le

& les Curez effrayez, reprirent la fuite, pour se mettre à l'abri de l'orage qui éclatoit de tous costez. Au premier bruit de ces mouvemens, M. de Basville se rendit à Alais, aprés avoir jugé, & fait executer Mondagout, & Abraham Pouget, fameux Predicans, & grands Scelerats : Et M. de Broglie monta dans les Hautes-Cevenes, aprés avoir donné ordre aux Colonels des Milices, aux Officiers des Détachemens, à Poul, & à tous ceux des Catholiques, à qui il avoit fait prendre les armes, de marcher; il marcha lui-mesme, & de tous costez on se mit à la queste des Fanatiques : on les couroit par tout, comme on court les loups enragez; mais on ne sçavoit où courir, pour les rencontrer. Les ravages, qu'ils

avoient fait en divers lieux à la fois, firent connoiſtre, qu'ils s'eſtoient ſeparez : on ſe ſepara auſſi ; mais ce fut inutillement : quand on croyoit les tenir en un lieu où ils avoient paru, ils s'échapoient à travers les Bois, & les precipices des Montagnes, par des Sentiers qui n'eſtoient connus que par eux, & alloient paroiſtre ailleurs. Tous les Habitans de ce pays ſauvage les tenoient continuellement avertis de nos mouvemens, & ne nous donnoient aucuns avis des leurs, ou nous en donnoient de faux : il y en eut meſme quelques-uns, qui, eſtant preſſez par nos Partis, de leur déclarer, ce que l'on eſtoit certain qu'ils venoient de voir, aymerent mieux ſe faire tuer, que de parler.

Outre ces avantages, qu'ils,

avoient pour éviter les Troupes qui les cherchoient, ils se servoient aussi quelquefois de ruses, pour n'estre point surpris dans leurs expeditions nocturnes : ainsi lorsqu'ils eurent fait dessein d'aller au Colet, où ils sçavoient qu'il y avoit une Compagnie de Fusiliers, ils firent rendre une fausse Lettre au Capitaine, par laquelle on lui donnoit avis, qu'il se devoit faire une Assemblée ce mesme jour à neuf heures du soir, en un lieu qu'on lui marquoit, afin qu'il y allast ; ce qu'il fit en effet : & deux heures après, ils se rendirent au lieu qu'il venoit de quitter. Il y avoit là un Temple des Religionnaires, qui estoit le seul des Cevenes qui n'avoit pas esté démoli, parceque la Marquise de Portes avoit dessein d'en faire un Hospital ;

suivant la permission qu'elle en avoit eu de la Cour : ils y prescherent ; & aprés y avoir fanatisé à leur aise toute la nuit, ils pillerent & brusleremt l'Eglise, les Maisons du premier Consul, du Capitaine, & du Curé, qu'ils avoient resolu de massacrer, mais qui avoit eu le temps de se sauver ; & se retirerent avant le jour, prenant leur route du costé de Coudouloux, dans le dessein d'y en faire autant.

Poul se trouva heureusement de ce costé-là ; il estoit allé à Saint Germain, pour faire raser quelques Maisons des Rebelles : il trouva le lieu en allarme de ce qui venoit d'arriver au Colet : il fut prié par le Maire, & par les Habitans de s'y arrester, pour les deffendre ; mais il jugea plus à pro-

pos, d'aller checher les Revoltez, que de les attendre. Il envoya aussitost ordre au Capitaine, qui estoit à Ayres, de se rendre au Colet avec sa Compagnie : celle de l'Officier qui en avoit esté tirée par le stratageme des Rebelles, y estoit revenuë : Poul s'y rendit avec la sienne ; & ces trois Compagnies, fortifiées d'une vingtaine de volontaires ; à la teste desquels estoit un jeune Gentilhomme nommé Gibertin, s'unirent, & marcherent droit aux Fanatiques. Ils n'eurent pas marché deux heures, qu'ils les trouverent campez avantageusement parmis des Bois de Chataigners, sur une hauteur, au pied de laquelle il y avoit une petite Plaine, appellée *le Champ Dammengue*. C'estoit la Troupe de Laporte la plus nom-

breuſe, & la plus redoutable de toutes. Poul, les ayant découverts, fit faire halte à ſes Gens, pour leur faire prendre haleine, & les diſpoſer au combat. Le General Fanatique qui les avoit veu venir, remarquant qu'ils s'arreſtoient, crut qu'ils avoient peur; cela lui donna le courage de les attendre, & de ſe ranger en bon ordre: il conſulta ſon Prophete Salomon, qui lui promit la victoire; & dans le temps qu'ils entonnoient un Pſeaume, parmi eux ſignal ordinaire de carnage, on fondit ſur eux. On eſſuya leur feu de fort prés, & on les chargea vivement: ils ſoûtinrent noſtre premier choc avec beaucoup de fermeté; tant il eſt vrai que la folie donne de la valeur: mais enfin, voyant tomber leurs Gens par terre de tous coſtez, parce-

que les noſtres ne tiroient qu'à propos, ils prirent la fuite, & ſe ſauverent en deſordre dans les Bois, & dans les precipices des Montagnes, où il y avoit preſque autant de peril à les ſuivre, qu'il y en avoit eu à les vaincre.

Il en demeura une trentaine ſur la place; le Prophete fut trouvé parmi les morts; pluſieurs furent bleſſez, & jetterent leurs armes: on y fit des Priſonniers, qui furent conduits à Alais, & jugez par M. de Baſville, qui les envoya executer en divers Lieux, pour répandre par tout l'exemple des chaſtimens. Il n'y eut en cette occaſion aucun des noſtres de tué; nous y eumes ſeulement quelques bleſſez. Poul, à ſon ordinaire, s'y ſignala par ſa conduite, & par ſa valeur;

Gibertin s'y diſtingua avec ſes Volontaires : il y fut bleſſé dangereuſement de deux coups de fuſils ; & quelque temps aprés, pour recompenſe , il fut fait Lieutenant de la Compagnie de Dragons qu'on donna à Poul.

Cette deroute , & ces exemples, qui devoient allarmer les Fanatiques , les rendirent encore plus furieux : ils reparerent promptement la perte qu'ils venoient de faire ; par des Recruës de Scelerats ; le pays leur en fourniſſoit plus qu'ils n'en vouloient : ils remplacerent les Armes qu'ils avoient perduës, par celles qu'ils volerent de tous coſtez : ils ſe partagerent les quartiers des Cevenes qu'ils devoient aller ſaccager. Une de leurs Troupes deſcendit du coſté d'Alais : l'autre monta au Pont de-Mont-

Verd : la troisiéme marcha au Pompidou, & à Barre. Ils portoient par tout le fer & le feu ; & on les suivoit à la trace du sang des Curez, & des embrasemens des Eglises.

M. de Broglie couroit en vain jour & nuit aprés ces enragez : c'estoit lui principalement qu'ils fuyoient ; il ne pouvoit faire un pas, dont ils ne fussent aussitost avertis : il les chassoit devant lui ; mais il ne pouvoit les joindre : quand il marchoit d'un costé, ils faisoient leur coup de l'autre : les Partis, les Detachemens qu'il envoyoit sans cesse aprés eux, avoient le mesme sort ; & n'arrivoient ordinairement sur les lieux, que pour estre les tesmoins des ravages qu'ils venoient d'y faire.

L'horreur & l'epouvante regnoient par tout ; tout le pays

estoit en proye à la fureur des Fanatiques : on n'y voyoit de tous costez que des Familles Catholiques errantes, & des Prestres fugitifs, qui abandonnoient leurs Maisons, & leurs Parroisses champestres, pour aller chercher des aziles dans les gros Lieux des Cevenes.

Ce fut alors que les Parroisses de Saint Laurens, de Saint Jullien, de Bagars, de Spoustelle, de Saint Paul, de la Melouze, de Saint Frezal, & de Saint Privat, furent saccagées : les Eglises, les Maisons des Curez, & des Anciens Catholiques, y furent pillées, & brussées : tous les Prestres, & generalement tous ceux qui n'estoient point de leur parti, & qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains, y furent massacrez, & l'on n'entendoit parler de

tous costez, que de meurtres & d'incendies.

Ceux qui disent que, si on s'y estoit bien pris au commencement de ces desordres, on auroit pû les reprimer, & en prevenir les suites, n'ont jamais fait reflexion, ni aux precautions que l'on avoit prises, ni au vaste & difficile pays que l'on avoit à garder, ni aux mauvaises intentions de tous ses Habitans, ni au peu de mechantes Troupes que l'on avoit alors, ni principalement à la nature de cette revolte, qui n'a peut-estre jamais eu d'exemple.

Car ce n'estoit pas ici des Troupes de Rebelles qui fussent toûjours assemblées en grand nombre, comme on a vû du temps des Anabaptistes, lesquels avoient un Camp, qu'on appelloit *le Camp de l'Eternel*: alors on peu-

voit toujours sçavoir où, & combien, à peu-près, ils estoient; preparer des forces, pour les aller combattre; & on en venoit ordinairement à bout par une seule action. C'estoient ici comme on le sçavoit de ceux qui estoient pris, des Troupes de Revoltez qui demeuroient toujours assemblez en petit nombre, afin de se pouvoir cacher, & subsister plus facilement; mais qui grossissoient, par la jonction de plusieurs Scelerats, qui les alloient joindre, lorsqu'ils avoient resolu de faire quelque expedition, & qui, lorsqu'elle estoit faite, se retiroient chez eux, ou, sans pouvoir estre reconnus, ils reprenoient tranquilement leurs ouvrages journaliers, aprés avoir passé les nuits, dans les massacres & dans les incendies; ainsi c'est

toit tout un pays, qui eſtoit revolté, ſans le paroiſtre ouvertement; qui avoit des teſtes de Rebelles, toujours armées, & toûjours ſubſiſtantes, auſquelles il fourniſſoit des bras dans les occaſions, & puis les retiroit dans ſon ſein, ſans qu'il fût poſſible, de prevoir leurs coups, ni de ſçavoir ce qu'ils eſtoient devenus, aprés qu'ils les avoient faits.

M. de Broglie, & M. de Baſville, qui connoiſſoient parfaitement toutes ces choſes, jugerent dés-lors que le mal eſtoit plus grand que tous les remedes qu'ils y pouvoient apporter, avec des Milices, qui trembloient au ſeul nom des Fanatiques, ou des Troupes nouvellement levées, qui n'avoient ni habits, ni armes, & ne valoient gueres plus que les Mi-

lices. Ils ne cesserent donc de demander à la Cour de bonnes Troupes, pour opposer à des Furieux, que l'esprit de Fanatisme rendoit intrepides; & à qui le moindre avantage, remporté par la lâcheté des nôtres, enfloit le courage, & grossissoit la Troupe des Revoltez.

Et il est certain, que si au commencement de cette revolte, on eût eu des Troupes reglées & aguerries, qui n'eussent laissé prendre sur elles, à cette canaille, aucune superiorité, on auroit éteint tout d'un coup le mal dans sa naissance, comme on vient de le voir dans le dernier soulevement du Vivarez : car lorsque les troubles commencent, les méchantes troupes nuisent plus qu'elles ne servent; parceque rien n'est plus dangereux que de laisser prendre

dre cœur à des Revoltez, sur tout à des gens du caractere de ceux-ci, qui s'imaginent ensuite, que le Ciel les favorise dans tout ce qu'ils entreprenent.

Cependant M. de Broglie & M. de Basville écrivirent, & representerent en vain, combien il estoit necessaire d'avoir des Troupes sur lesquelles on pût s'assurer ; combien le mal estoit pressant ; combien il estoit à craindre qu'il n'augmentât par la revolte du Vivarez, pays dangereux, & voisin des Cevenes : & combien enfin il estoit important d'assoupir ces mouvemens, avant que les Armées se remissent en campagne au Printemps prochain, & tandis que le froid & les néges de l'hyver, où l'on alloit entrer, obligeroient les Revoltez à se retirer dans les Villages, où il seroit plus aisé

de les ſurprendre, que lorſqu'ils pouvoient ſe tenir aux champs.

La guerre eſtoit alors trop allumée ſur nos Frontieres, & la France eſtoit attaquée par trop d'ennemis au dehors, pour s'y pouvoir priver des Troupes qui euſſent eſté neceſſaires, pour calmer les troubles dont elle eſtoit agitée au dedans.

Il fallut qu'ils ſe paſſaſſent des ſecours qu'ils demandoient, & qu'ils cherchaſſent dans la Province meſme dequoi arreſter ces deſordres : ils n'oublierent rien pour cela. M. de Broglie redoubla ſa vigilance & ſon activité : il ne quitta plus les Hautes-Cevenes : il établit ſa reſidence à Saint Jean de Gardonnenque, pour eſtre à portée de courir où il ſeroit neceſſaire ; de là, il viſitoit ſans-ceſſe

les Poſtes, cherchant lui-meſme de jour & de nuit, les Troupes de Revoltez, dans les Bois & dans les Montagnes, encourageant les Milices, en leur donnant l'exemple de ce qu'elles avoient à faire, exhortant les Communautez fidelles à perſiſter dans leur devoir, par l'eſperance d'eſtre recompenſées, & menaçant les autres d'une ruïne totale, ſi elles continuoient à favoriſer les Rebelles: par tout où il eſtoit les Fanatiques n'oſoient rien entreprendre, mais il ne pouvoit eſtre par tout.

M. de Baſville de ſon coſté, donna des Ordonnances, qu'il prit ſoin de faire publier dans tous les lieux des Cevenes: par ces Ordonnances, il mit les Curez, les Egliſes, & les anciens Catholiques, ſous la garde des Communautez; enjoignant

aux Maires, aux Consuls, & surtout aux Religionaires, de veiller à leur sureté, & à leur deffense, à peine d'en répondre en leur propre : il ordonna aussi aux Communautez, de faire dans tous les lieux, une recherche exacte de tous ceux qui, sans cause legitime, s'absenteroient de leurs Maisons, pour quelque peu de temps que ce pût être, & de l'en avertir aussitost. Ces Ordonnances furent executées par tout, & à la rigueur : plusieurs Communautez firent leur devoir ; & on lui porta de tous costez des Memoires de ceux qui s'estoient absentez de leurs Maisons : ce qui lui servit dans la suite, pour reconnoistre, & faire arrester plusieurs Scelerats, qui, sans cela, auroient demeuré inconnus, & impunis.

Par là, on arresta, pendant quelque temps, les ravages des Fanatiques, parce qu'ils virent, que les maux qu'ils faisoient, retomboient sur leurs Freres, & que la pluspart des Scelerats cachez du pays, n'osoient plus quitter leurs maisons, pour aller grossir les Troupes des Revoltez declarez, de crainte d'estre connus, & punis.

Une chose suspendit encore alors pour quelques jours la fureur des Revoltez. Ils furent avertis qu'à Geneve les Ministres de cette Ville avoient declamé fortement dans leurs Presches, contre les massacres qu'ils faisoient dans les Cevenes: & il est certain que cette sage Republique, quelque zele qu'elle ait toujours eu pour les progrés de sa Religion, n'a jamais approuvé les rebellions des Religionai-

tres de ce Royaume ; & a regardé, comme nous, avec horreur, les excés où ſe ſont portez les Fanatiques. Cet avertiſſement, qui leur vint d'un lieu pour eux reſpectable, fit d'abord ceſſer les maſſacres ; & l'on jugea que ce fut la veritable cauſe, pour laquelle ils donnerent alors la vie à quatre ou cinq Curez, qu'ils avoient eu à leur diſcretion : mais ils eſtoient trop fols, pour ſe pouvoir corriger tout-à-fait, & trop avides du ſang des Preſtres, pour ſe priver pour toujours du barbare plaiſir qu'ils trouvoient à le répandre. Ils reprirent bientoſt leur ferocité ſauvage ; & leur cruauté, quelque temps retenuë, comme un torrent qui a emporté ſes digues, devint plus furieuſe, & fit plus de ravages qu'auparavant.

Les meurtres, les pillages, les

incendies recommencerent : les Egliſes, les Maiſons des Curez & des Anciens Catholiques de Saint Andiol, de Moiſſac, de Saint Martin de Saumane, de Sainte Croix, de Peyroles, de Saint Roman, de Gabriac, de Saint Marcel, de Saint Sebaſtien, de Seyrargues, & de pluſieurs autres lieux, furent expoſées aux pillages, & aux flames de ces Furieux. On ne pouvoit plus voyager en ſureté : par tout où il paſſoient on ne voyoit que mazures fumantes & corps morts defigurez ; & depuis le mois de Septembre, juſqu'à la fin d'Octobre, on compta quinze Egliſes brûlées, cinq Preſtres & pluſieurs Catholiques, maſſacrez dans leurs maiſons, & ſur les grands chemins.

Je dois dire ici, que chaque troupe de ces Scelerats avoit

un Prophete principal, qui estoit consulté sur la destinée des Curez, des Prestres, des Catholiques, hommes, femmes, ou enfans, qui tomboient entre leurs mains; rarement ils leur faisoient grace : mais tout ce qu'ils decidoient, estoit regardé par ces fols, comme un ordre venu du Ciel, & estoit aussitost mis à execution, soit pour la vie, soit pour la mort, soit pour le genre des peines qu'ils inventoient, pour faire souffrir ceux qu'ils massacroient. Cependant c'estoient les Chefs des Revoltez, qui faisoient prononcer aux faux Prophetes ce qu'ils avoient resolu de faire, & qui, par cette adresse, faisoient executer à leurs troupes tout ce qu'il leur plaisoit.

J'ajouterai encore à ceci une chose, qui fait voir à quel excés d'égarement estoient parvenus

ces Inſenſez ; & ſur laquelle j'apprehenderois de n'eſtre pas crû, ſi pluſieurs perſonnes de cette Province, ne ſçavoient, comme moi, que tous ceux qui furent pris & interrogez, la confirmerent unanimement, & ne permirent pas d'en douter.

C'eſt qu'il y avoit parmi les Fanatiques quatre differens degrez, par où il falloit paſſer pour parvenir au grade le plus éminent du Fanatiſme. Ils appelloient le premier, *l'Avertiſſement* : le ſecond, *le Souffle* : le troiſiéme, *la Prophetie* ; & le quatriéme, *le Don*. Ceux qui n'avoient reçû de leur Eſprit que l'Avertiſſement, n'eſtoient pas fort conſiderez, & on les regardoit ſeulement comme des Pretendans ; & des Initiez aux Miſteres. Ceux qui, aprés l'Avertiſſement, avoient reçû le Souf-

fle, estoient un peu plus respectez ; mais ils n'avoient encore aucun pouvoir de rien décider. Ceux qui, aprés l'Avertissement & le Souffle, avoient reçû la Prophetie, estoient les Oracles qu'ils consultoient, & les Juges souverains, qui prononçoient leurs Arrests : Et ceux enfin qui, aprés l'Avertissement, le Souffle, & la Prophetie, avoient esté honorez de ce qu'ils appelloient, *le Don*, estoient montez au supreme degré où ils aspiroient ; & ceux ci n'estoient plus consultez, & s'abstenoient mesme de prophetiser ; soit qu'ils se crussent trop élevez, pour se mesler des affaires de la terre ; soit que la trop forte haine qu'ils avoient alors, disoient-ils, contre tous les Catholiques, les eust tirez de l'estat desinteressé où l'on doit estre, pour pro-

noncer de juſtes Arreſts.

Aprés cette diſgreſſion, que j'ai crû devoir faire, pour donner une exacte connoiſſance du caractere de ces Imbecilles, & pour l'intelligence de ce qu'on verra dans la ſuite, reprenons le fil de nôtre Hiſtoire, & voyons l'extreme licence où ils ſe porterent, quand ils ſe furent apperçûs de la foibleſſe des Troupes qu'on avoit à leur oppoſer.

Il eſt certain que, quoi que je vienne de raconter des ravages épouvantables que faiſoient alors ces Furieux, on peut dire cependant, que juſqu'à la fin du mois d'Octobre de 1702 ils n'avoient pas encore bien connu leurs forces, & les maux qu'ils eſtoient capables de faire; en effet, juſques-là ils n'avoient oſé convoquer leurs Aſſemblées ouvertement, & commettre

leurs crimes à la lumiere du jour: juſques là enfin, retenus par la crainte des chaſtimens, ils s'eſtoient ſervis du voile de tenebres, pour ſe derober à la pourſuite de ceux qui les cherchoient.

Mais, dans le mois de Novembre de l'année 1702. voyant la conſtance & l'exactitude de tous les Habitans de Cevenes à leur donner des avis, à leur fournir des vivres, des retraites, & tous les ſecours dont ils avoient beſoin; conſiderant d'ailleurs l'aſſiéte avantageuſe du vaſte pays, qui eſtoit à leur devotion, & le peu de troupes que nous avions à leur oppoſer, ils commencerent à changer de conduite, à marcher en plein jour, tambour battant, & à faire les maîtres par tout où ils ſe ſentirent les plus forts.

Ce fut alors, que ne gardant plus

plus de menagemens, ils establirent en plusieurs lieux l'exercice public de la pretenduë Reforme & du Fanatisme. Leurs Assemblées devinrent frequentes, & publiques; on y baptisoit; on y marioit; on y faisoit la Cene; on y preschoit hautement la revolte. De là partoient des ordres menaçans, qu'ils envoyoient aux Communautez, qui, retenuës par la crainte ou par le devoir, n'avoient encore osé se declarer pour eux, par lesquels ils leur enjoignoient à se ranger de leur parti, & à ne monter plus la garde contr'eux, sous peine d'estre bruslées, & saccagées. Ils eurent mesme alors l'insolence de deffendre d'aller à la Messe, & de payer le Dixme; contraignant les Fermiers des Benefices, de porter aux Chefs

des Revoltez ce qu'ils avoient accoutumé de payer aux Eccleſiaſtiques : ainſi un fonds deſtiné à l'entretenement du divin Service, ſervit à la ſubſiſtance des troupes ſacrileges qui travailloient à le détruire.

Jamais peut eſtre Commandans de Province ne ſe sont trouvez dans une ſituation ſi difficile & ſi embarraſſante, que celle où ſe trouvoient alors M. de Broglie & M. de Baſville : ils voyoient la revolte parvenuë aux derniers excés ; tous les Nouveaux-Convertis des Cevenes, ou declarez ouvertement pour les Rebelles, ou favoriſans ſecretement leurs deſſeins : ils craignoient que les Religionnaires des Pays voiſins, & generalement de tout le Languedoc, ébloüis des ſuccés de ces Scelerats, ne ſe decla-

raſſent : ils ſçavoient que veritablement les perſonnes raiſonnables & les plus honneſtes gens qu'il y avoit parmi eux, deſapprouvoient les cruautez des Fanatiques ; mais ces honneſtes gens eſtoient en petit nombre, & d'ailleurs ils regardoient avec plaiſir des évenemens qui pouvoient enfin conduire les affaires à la fin qu'ils ſouhaitoient, qui eſtoit le rétabliſſement de l'exercice public de leur Religion.

Avec de ſi juſtes craintes M. de Broglie, & M. de Baſville avoient ſçû de la Cour, qu'il eſtoit impoſſible qu'on leur envoyaſt le ſecours des bonnes Troupes qu'ils avoient demandées ; parcequ'on ne pouvoit s'en paſſer ailleurs : & ils éprouvoient tous les jours, qu'avec celles dont ils eſtoient forcez

de ſe ſervir, il n'y avoit nulle apparence de pouvoir arreſter de ſi grands deſordres.

Ils avoient ordonné qu'on fiſt exactement bonne garde de jour & de nuit dans tous les lieux où l'on pouvoit ſe défendre; & ils avoient fait diſtribuer des armes & des munitions de guerre dans toutes les Communautez: mais la plûpart des Habitans eſtoient des Nouveaux-Convertis, ſur leſquels on n'oſoit ſe fier; & dont cependant on ne pouvoit éviter de ſe ſervir, parcequ'il n'y avoit pas aſſez d'Anciens-Catholiques pour monter les gardes neceſſaires, & ſubvenir à tous les beſoins.

L'on ſçut même alors, que de ces Nouveaux-Convertis, quelques-uns ayant eſté mis en ſentinelle, abandonnerent leurs

poſtes, & s'allerent coucher chez eux, lorſqu'ils jugerent que ceux pour leſquels ils veilloient, eſtoient endormis : les autres chantoient des Pſeaumes dans la nuit, afin d'avertir les Fanatiques, qui à ces heures-là rodoient au-tour des Villages, qu'il n'y avoit rien à craindre, & qu'ils pouvoient approcher, ſans apprehender qu'on tiraſt ſur eux : on verifia même, que pluſieurs de ces Traîtres déchargeoient leurs fuſils, & en tiroient la poudre & les balles, qu'ils faiſoient tenir ſecretement aux Revoltez.

On ne doit pas s'eſtonner, ſi, avec tant de facilitez pour mal faire, des gens animez d'un eſprit de fureur, & que la folie du Fanatiſme rendoit intrepides, commirent alors

tant de deſordres, & porterent la revolte auſſi loin qu'elle pouvoit aller.

Ce fut en ce tems-là, qu'une nouvelle Troupe de ces Furieux s'éleva dans le Diocéſe d'Uſez, dont un Valet, appellé Nicolas Joiny, Habitant de Genoüillac, & duquel nous aurons bien des choſes à dire dans la ſuite, fut declaré le Chef.

Cette troupe ne fut pas long-temps ſans faire parler d'elle : celui qui la commandoit ayant eſté averti par les Habitans du Pays, que M. de Broglie eſtoit occupé dans les Montagnes des Cevenes, aſſembla un jour tous les Revoltez qui eſtoient ſous ſes ordres, auprés d'Ieuzet. Un Capitaine de Bourgeoiſie, nommé Bimard, & un autre Capitaine du nouveau Regiment de

Tarnaud, avec une quarantaine d'hommes, marcherent droit aux Rebelles. Il eſt à croire que ces deux Officiers y firent leur devoir, puiſqu'ils y furent tuez ; mais ceux qu'ils commandoient, eſtonnez par le grand nombre des Fanatiques qui ſe preſenta à eux, & intimidez par ce qu'ils avoient oüi raconter de leurs cruautez, lâcherent honteuſement le pied ſans oſer tirer un ſeul coup : ils furent pourſuivis, & perdirent en cette occaſion huit ou dix Soldats : mais le plus grand mal que fit cet échec, c'eſt que cet avantage remporté par les Revoltez, enfla le courage de ce nouveau Chef, donna de l'audace à tous les autres Fanatiques, leur fit croire que le Ciel les alloit favoriſer en tout ce qu'ils entreprendroient, &

leur inſpira un juſte mépris pour les Troupes qu'on avoit à leur oppoſer.

L'on eſtoit dans cette fâcheuſe conjoncture, lorſque les Eſtats du Languedoc, qui ſe trouverent alors heureuſement aſſemblez à Montpelier, ſe joignirent à M. de Broglie & à M. de Baſville, pour leur aider à remedier à de ſi grands maux; & donnerent en cette occaſion des marques éclatantes du zéle qu'ils ont toujours eu pour le ſervice du Roi, pour le bien de la Religion, & pour le ſoulagement de la Province, ainſi que nous l'allons voir bientoſt.

Fin du ſecond Livre.

APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, la *Suite de l'Hiſtoire du Fanatiſme de nôtre tems*, où je n'ai rien trouvé qui ne merite l'impreſſion. Fait à Paris ce douziéme Novembre 1709. Signé, RAGNET.

PRIVILEGE.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Le Sr. BRUEYS Nous ayant fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer un Livre intitulé, *Suite de l'Hiſtoire du Fanatiſme de nôtre tems, Tome ſecond*, s'il Nous plaiſoit lui vouloir accorder nos Lettres de permiſſion ſur ce neceſſaires, Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Sr. Brueys de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caracteres, autant de volumes & de fois qu'il voudra, & de le faire vendre & débiter dans tous les Lieux de nôtre obéïſſance, pendant dix ans, à compter du jour de la date des Preſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres,

de contrefaire l'impression dud. Livre, introduire, vendre & débiter dans nôtre Royaume d'autre impression que celle qui aura été faite par celui ou ceux qui auront l'ordre dudit Sr. Exposant en vertu des Presentes, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mile livres d'Amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois du jour de leur date. Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'Exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Chancellier de France, le Sr. Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie des Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos

amez & feaux Conſeillers - Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Verſailles le ſeptiéme jour de Décembre, l'an de grace mil ſept cent neuf, & de nôtre Regne le ſoixante-ſept. Par le Roy en ſon Conſeil. Signé, TOURRES. Et ſcellé.

Il eſt ordonné par Edit de Sa Majeſté de 1686. & Arreſts de ſon Conſeil, que les Livres dont l'impreſſion ſe permet par chacun des Privileges, ne ſeront vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Regiſtré ſur le Regiſtre N°. 2. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 515. N°. 957. *conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du* 13 *Août* 1703. *A Paris le* 10. *Decembre* 1709. DE LAUNAY, Sindic.

Et ledit Sr. Brueys a cedé ſon droit de Privilege au Sr. Martel, tant pour le premier, que pour le ſecond Tome, pour en joüir pendant leſdites dix années, ſuivant l'accord fait entr'eux.



[redacted]

